N°66/Mars 2019

PEAAD BULLETIN

Association des Anciens Députés au Parlement Européen www.formermembers.eu

Vers une démocratie européenne: 40 ans d'élections directes au Parlement européen

Activités de l'AAD

Programme PE au Campus

Page 19

Activités de l'AAD

Coopération avec l'IUE

Page 26

DANS CE NUMÉRO

Une délégation internationale des Leaders Pour la Paix conduite par Jean-Pierre Raffarin et Enrique Barón Crespo a rencontré le Secrétaire Général des Nations-Unies Antonio Guterres, pour une conversation concernant l'état des relations internationales.
8 janvier 2019.

Couverture: Affiche belge de la campagne électorale 1979 du Parlement européen.
© Communautés Européennes, 1979

03 Mot du Président
04 PE au travail
05 Lettres au Président

NUMÉRO SPECIAL

07 Le Parlement européen en 1979: c'était comment? (*Bill Newton-Dunn*)
08 Célébration Anniversaire (*Enrique Barón Crespo*)
09 Mobilisez-vous pour les élections européennes! (*Astrid Lulling*)
10 Erasmus + (*Doris Pack*)
11 Le PE et la défense des droits de l'homme *(Heidi Hautala)*
12 Subsidiarité *(Klaus Hänsch)*
14 Parlement européen/ parlements nationaux *(Andrea Manzella)*
15 Le PE, entre progrès accomplis et défis à relever (*Pat Cox*)
16 Bilan et avenir du Parlement européen *(Alain Lamassoure)*
17 Un marché unique axé sur les citoyens (*Malcolm Harbour*)
18 40 ans du PE - Elections directes *(Laurens Jan Brinkhorst)*
19 Conférence de haut niveau à Florence *(Monica Baldi)*

ACTIVITÉS DE L'AAD

20 Programme PE au Campus
26 Séminaire annuel de l'AAD
28 Coopération avec l'IUE
28 Critique du livre

DÉPÊCHES

29 Activités
30 Nouvelles publications
30 Nouveaux membres
32 In memoriam

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de Rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.
Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE REDACTION

Jean-Pierre AUDY
Brigitte LANGENHAGEN
Edward McMILLAN-SCOTT
Manuel PORTO
Teresa RIERA MADURELL

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Lisseth BRAVO
Valeh NASIRI
Laura SEAR
Lydia WEBER

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tél.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89

Mot du PRÉSIDENT

Cher membre,

Le premier Bulletin du nouvel an 2019 est une édition spéciale consacrée à la démocratie européenne: des élections directes européennes de 40 ans - à toutes les petites et grandes batailles que j'ai menées avec d'autres collègues. Cette fois, pas avec des armes mais avec des mots et pas les uns contre les autres mais pour une Europe unie. À l'époque, j'étais le plus jeune membre de mon groupe et j'étais ravi de faire partie du Parlement. J'ai associé les élections à un événement historique: une lutte pour la liberté, la paix et la justice sociale pour une Europe unie. Dans cette édition, nous passerons en revue les 40 dernières années, tout ce que le Parlement européen a réalisé depuis les premières élections directes, mais nous anticipons également les défis de l'avenir.

Pour notre association, nous espérons pouvoir accueillir parmi nous, anciens députés, de nombreux nouveaux membres après les élections européennes. Depuis octobre 2018, le secrétariat a déjà beaucoup œuvré pour sa camagne de recrutement et continue de s'engager pour la réussite de nos efforts. Je voudrais toutefois vous demander, en tant que membres de l'AAD, de nous soutenir dans cette action. Si vous savez que d'anciens collègues ne comptent plus se porter candidats, je vous serais très reconnaissant de leur donner un premier aperçu de nos activités. Le secrétariat sera ravi de vous fournir des brochures et autres documents dont vous pourriez avoir besoin.

Par ailleurs, nous nous réjouissons des visites et collaborations prévues pour cette année. En juin, l'AAD se rendra dans l'un des États membres les plus récents, qui occupe la présidence actuelle: la Roumanie. Les priorités définies par la Roumanie pour sa présidence sont les valeurs européennes communes, l'Europe en tant qu'acteur mondial fort, une Europe plus sûre et une Europe de la convergence.

Plus tard dans l'année, l'AAD proposera une visite d'études en Géorgie. Ce pays est un partenaire important de l'Union, et l'un comme l'autre s'efforcent d'approfondir leur coopération politique et le processus d'intégration économique engagé. Ces deux voyages devraient donner lieu à de riches et intéressantes discussions.

Enfin, nous poursuivons en 2019 notre coopération avec des universités dans le but de partager votre expérience et vos connaissances avec les Jeunes en Europe et dans le monde.

Le programme PE au Campus a débuté avec des collaborations très fructueuses à Mangalore, à Florence (Italie) et à Rabat au début de l'année. Je remercie sincèrement tous les candidats, qui font preuve d'un soutien sans faille en présentant leurs candidatures, ainsi que les conférenciers, qui constituent l'épine dorsale de ce programme.

Pour finir, je souhaite vous rappeler nos événements qui se dérouleront les 3 et 4 avril. L'AAD soutiendra la table ronde historique du Parlement sur le thème «40 ans d'élections directes au Parlement européen», organisée par le Service de recherche du Parlement européen. Cette table ronde sera suivie par un service commémoratif, puis par notre dîner-débat, dont l'intervenant principal sera Renaud Dehousse, président de l'Institut universitaire européen. Le lendemain, le 4 avril, j'espère vous retrouver nombreux pour l'Assemblée générale annuelle et pour des échanges animés et constructifs sur les activités de l'Association à la veille des élections européennes.

Pour tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion de participer à notre séminaire annuel de novembre 2018, je voudrais souligner une initiative importante du Parlement européen. "Cette fois, je vote" www.thistimeimvoting.eu est un site Web qui souligne l'importance de participer aux élections de cette année. Chaque citoyen peut lancer sa propre campagne en fonction de ses besoins et de ses intérêts. N'hésitez pas à visiter le site Web, à utiliser leur matériel et à passer le mot. Il sera plus important que jamais que le plus grand nombre de personnes possible participe aux élections de 2019.

Hans-Gert Pöttering
Président de l'AAD

PE AU TRAVAIL

DOSSIERS CLÉS

Règlement intérieur du Parlement européen: vers plus de transparence et d'efficacité (Session de Janvier- T8_TA(2019)0046)
Les modifications concernent les normes de conduite des députés et les questions parlementaires au Conseil.

Paiements transfrontaliers hors zone euro: halte aux frais excessifs (Session de Février-P8_TA-PROV(2019)0124)
Les députés ont adopté de nouvelles règles visant à mettre à fin à la discrimination à l'encontre des utilisateurs de services de paiement dans l'UE en dehors de la zone euro.

Protection civile: le Parlement renforce la capacité de réponse de l'UE en cas de catastrophe (Session de Février-P8_TA(2019)0070)
L'objectif de cette nouvelle législation est d'aider les États membres à répondre mieux et plus vite aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine, en partageant les moyens de protection civile plus efficacement.

Lutte contre le terrorisme: des propositions pour une nouvelle stratégie de l'UE (Session de Décembre-P8_TA(2018)0512)
Dans une résolution non législative le Parlement propose de renforcer le rôle des agences de l'UE telles qu'Europol et l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle.

Le Parlement européen évalue les perspectives d'adhésion à l'UE de la Serbie et du Kosovo (Session de Novembre-P8_TA(2018)0478)
Le Parlement européen a adopté deux résolutions évaluant les efforts de la Serbie et du Kosovo pour se rapprocher de l'UE et d'une possible adhésion à l'Union.

Balkans occidentaux: le point sur les progrès réalisés en 2018 (Session de Novembre-P8_TA(2018)0481)
Les députés ont évalué les progrès réalisés par l'Albanie, le Monténégro et l'ancienne République yougoslave de Macédoine sur la voie de l'adhésion à l'UE.

Les autres principaux dossiers abordés dans les séances plénières étaient:

Décembre 2018

• Les députés ont mis à jour les règles de l'UE visant à protéger les travailleurs contre l'exposition aux substances cancérigènes et mutagènes. (11.12.18)
• Pour le budget de 2019, les députés ont obtenu un soutien accru pour les étudiants, les jeunes sans emploi et les chercheurs.(12.12.18)
• Le Parlement approuve l'accord commercial historique entre l'UE et le Japon (12.12.19)

Janvier 2019

• Pesticides: Le PE a présenté un projet pour améliorer la procédure d'autorisation de l'UE. (16.01.19)
• Le PE a soutenu "InvestEU"un nouveau programme pour l'emploi, la croissance et l'investissement. (16.01.19)
• Le PE a voté en faveur de la réforme du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, qui aide les travailleurs licenciés à cause de la mondialisation et des évolutions technologiques. (16.01.19)
• Le PE a soutenu une proposition visant à abaisser les droits de douane du territoire du Sahara occidental au même niveau que ceux du Maroc, au bénéfice des populations locales. (16.01.19)
• Les députés définissent les priorités de la Banque centrale européenne et de l'union bancaire (16.01.19)
• Les députés ont approuvé la position de la commission des libertés civiles visant à tripler les fonds alloués dans le budget à long terme de l'UE au programme "Droits et valeurs", qui atteindraient 1,834 milliard d'euros. (17.1.19)

Février 2019

• Le Président Tajani a salué la mémoire de ceux qui ont perdu la vie lors de l'attentat à Strasbourg en décembre. (11.02.19)
• Pêche: un nouvel accord de partenariat UE-Maroc qui inclura le Sahara occidental. (12.02.19)
• Le PE a approuvé les plans visant à lutter contre la pénurie d'eau en facilitant la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole. (12.02.19)
• Le PE s'est opposé à la suspension des financements en fonction d'objectifs économiques nationaux. (13.01.19)
• Le Parlement approuve les accords de libre-échange et de protection des investissements entre l'UE et Singapour. (14.02.19)

Pour plus d'informations, s'il vous plaît visitez: www.europarl.europa.eu/news/fr

Lettres au PRÉSIDENT

Katowice et la COP 24, un exemple pour 'changer ensemble'

Monsieur le Président,

Il peut sembler paradoxal que Katowice, centre historique de l'industrie lourde et minière, ait été retenue pour accueillir la COP 24, qui vient de se dérouler du 2 au 14 décembre.
Mais Katowice qui décline le slogan ''Du noir au vert" s'est engagée résolument dans la transition énergétique. Katowice, qui fut un centre industriel florissant, a compté plus de cinquante mines. Il n'en reste aujourd'hui que trois. Wlademar Bojarun, le maire adjoint de Katowice et Marcin Stanczyk détaillent les mesures qui accompagnent la reconversion économique de Katowice : «*Katowice est la première ville eco-friendly de Pologne, avec notamment la circulation de bus électriques et la dotation de subsides afin que les familles les plus modestes puissent convertir leur mode de chauffage. La plantation d'espaces verts fait de la capitale de la Silésie l'une des villes les plus vertes de Pologne avec des forêts qui occupent plus de 40% de la superficie de la ville. L'accent est mis également sur l'incitation à l'utilisation de matériaux de construction écologiques, à zéro déchet et au recyclage.* »
La ville a subi une véritable métamorphose. L'ancienne mine de Katowice a été soumise à une réhabilitation qui est un modèle d'utilisation des friches industrielles à des fins culturelles et touristiques. Dominé par le chevalement de 4 mètres de haut symbole de l'industrie minière, un pôle culturel occupe désormais les trois hectares de l'ancienne mine de charbon, abritant notamment le siège de l'Orchestre symphonique de la radio polonaise. La salle de concert pour 1800 spectateurs est dotée d'une acoustique de classe mondiale dans un bâtiment austère en brique rouge inspiré du district minier de Nikiszowiec. Le sous-sol abrite depuis 2011 le Musée de Silésie et une galerie d'art polonais. Ce dernier comporte des œuvres importantes comme celles de Jan Matejko, Tadeusz Kantor ou Stanislas Wyspianski. Une section est réservée à l'art naïf exécuté par des mineurs. Les tableaux relatent leur quotidien - la mine, mais aussi la vie de famille.
Les conclusions de l'accord de Katowice sur la réduction des émissions de gaz pour limiter le réchauffement à 2°c, voire 1.5°c et l'engagement des 196 participants à la COP 24 paraîtront peut être un résultat insuffisant d'autant que la mise en œuvre de toutes les dispositions de l'accord de Paris n'est pas contraignante.

"Katowice qui décline le slogan 'Du noir au vert' s'est résolument engagée dans la transition énergétique."

Mais à Katowice, où le smog tue chaque année environ 33 000 personnes, où les mines ferment, la municipalité se projette dans l'avenir. On rêve d'énergie propre, on investit dans la transition énergétique, les métiers de la mine disparaissent, 20.000 personnes travaillent dans les affaires. Le quartier des familoks de Nikiszowiec, un lotissement de 15 ha fondé en 1908 par les propriétaires de la mine pour les mineurs et leur famille qui vivaient en parfaite autarcie entre la mine, l'église et l'école se gentrifie et devient un lieu touristique où les touristes peuvent déguster au restaurant Smaq les riches spécialités culinaires de la Silésie. Electromobilité, programme air pur, création d'emplois modernes, numérisation et accès à la connaissance, protection de la biodiversité, lutte contre la désertification, développement des forêts, éducation environnementale…
La Pologne est en bonne voie pour atteindre les objectifs climat 2020.

26ème réunion plénière de la CMA (à l'issue de la plénière de la CdP) © cop24.gov.pl

Jean-Paul Benoit
PSE, France (1989-1994)
jpbenoitavocat@gmail.com

ÉDITION SPÉCIALE

Affiche italienne pour les premières élections directes au Parlement européen «10 juin. Élections au Parlement européen. Votre vote compte pour votre Europe »© Parlement européen

LE PARLEMENT EUROPÉEN EN 1979: C'ÉTAIT COMMENT?

La première session plénière du Parlement européen à Strasbourg en juillet 1979 était exaltante; elle marquait l'arrivée de 410 nouveaux députés venus de neuf pays. Nous n'avions pas d'hémicycle et nous utilisions donc celui du Conseil de l'Europe. Louise Weiss, doyenne à 86 ans et ancienne suffragette française, fut la première à prendre la parole. Pour l'écouter parler, il suffisait de mettre notre casque puisque l'interprétation était disponible en six langues. Je jetai un coup d'œil autour de moi et constatai que j'étais entouré de personnes célèbres: Enrico Berlinguer, le communiste italien qui oppose Moscou, Willy Brandt l'ancien chancelier allemand, et plusieurs anciens premiers ministres. Notre première action a été d'élire un président: Simone Veil. Le premier soir de la séance plénière, Strasbourg avait organisé une réception au Palais des Congrès. Je ne connaissais personne et je me suis donc assis à côté d'un jeune Allemand qui semblait ne connaître personne non plus. Son nom? Hans-Gert Pöttering. Nous sommes maintenant collègues et bons amis depuis quarante ans.
La question posée était la suivante: «Quel est le rôle des députés?» À Bruxelles, j'avais écouté les débats de la commission parlementaire de l'agriculture. Le commissaire européen, Finn Olav Gundelach, avait expliqué la politique agricole commune en détail, mais le rôle restait vague. «Dois-je vous informer sur votre rôle en tant que nouveau député au parlement européen?» nous a-t-il demandé.

"Renforcer l' unité europeénne, tel était notre devoir!"

«Depuis 1945, a repris Finn Olav Gundelach, les initiatives pour rassembler les nations européennes se sont enchaînées, pleines d'enthousiasme et d'idéalisme. Aujourd'hui, en 1979, ce mouvement est plongé dans l'apathie générale, et votre rôle, en tant que nouveau député, est de redonner vie à ce mouvement.» Renforcer l'unité européenne, tel était notre devoir! L'on tournait en ridicule les députés pour leur absence de pouvoir, on nous disait: «votre compétence se limite à rejeter le budget de l'Union ou à dissoudre la Commission, deux décisions que vous n'oserez jamais prendre. Quant à votre pouvoir législatif, il se résume à un avis consultatif au Conseil des ministres, qui l'ignore systématiquement.»
En décembre, nous avons débattu du budget proposé pour l'année 1980. Les intervenants étaient partagés: fallait-il recourir à notre pouvoir? Ou bien était-ce trop tôt? Le ministre des finances a clôturé le débat par cette affirmation «vous n'êtes qu'une bande de perturbateurs». Cette injure a joué un rôle décisif, et le budget a été rejeté à une large majorité. Pendant les élections, le Conseil des ministres a adopté une directive sur l'isoglucose, sans demander l'opinion des députés. La Cour de justice des Communautés européennes a statué que la procédure n'avait pas été respectée et a invalidé la directive. Nous autres, députés, avons donc commencé à mesurer l'ampleur de notre pouvoir législatif. Si le Conseil avait besoin de notre avis, il est obligé de négocier avec nous.
Nous avons voté pour le boycotter, et nous avons été poursuivis en justice. Nous avons perdu, mais nous avons obtenu une dérogation transitoire nous dispensant de nous réunir au Luxembourg, même si une partie du personnel parlementaire y demeure. C'est ainsi que nous avons redonné force à l'élan européen. En quarante années, nous avons parcouru un long chemin, mais il reste encore beaucoup à faire.

Willy Brandt, ancien chancelier allemand, insère son vote dans l'urne à Strasbourg 1979
© Parlement européen

Bill Newton-Dunn
Royaume -Uni
PPE-DE (1979-2000)
ADLE (2000-2014)
newtondunnbill@gmail.com

CÉLÉBRATION D'ANNIVERSAIRE

À l'occasion de la célébration des 40 ans de l'élection directe du Parlement européen, j'aimerais rendre hommage à Mme Simone Veil, qui fut notre première présidente. Femme, juive, survivante de la Shoah, elle était aussi une Européenne dévouée. J'ai eu l'honneur de travailler à ses côtés au sein du Parlement et le privilège qu'elle m'accorde son amitié. Elle incarnait la dignité de l'Europe.

En général, nous avons tendance à célébrer nos anniversaires avec critique et autodérision, peut-être parce que notre ambition est démesurée. Dresser un bilan de l'évolution de la construction européenne et de son Parlement au cours de cette période se révèle être un bon exercice pédagogique. En 1978, il y avait neuf États membres, et 198 députés siégeaient au Parlement européen. Aujourd'hui, dans l'attente du Brexit et en tenant également compte des pays candidats à l'adhésion, l'Union européenne compte 28 États membres et le Parlement 751 députés.

Plus important encore, le rôle du Parlement dans le cadre institutionnel s'est considérablement élargi.

Il y a 40 ans, il s'agissait d'un organe consultatif et d'un forum de discussion de la Communauté européenne. Sa première décision, prise après les élections de 1979, fut de rejeter le budget.

Après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, le Parlement pouvait pour la première fois participer activement aux négociations du traité de Maastricht. Il s'agissait de façonner la future Union. Le Parlement a plaidé en faveur d'une courte liste de priorités décisives: l'ajout de la citoyenneté commune à la monnaie unique, l'obtention d'un pouvoir législatif commun avec le Conseil (codécision), et la participation à l'élection du président d'une Commission élue pour son mandat.

Au rythme d'un traité tous les quatre ans et de deux conventions, le traité de Lisbonne a permis de conserver le contenu du projet de Constitution qui avait échoué et a rendu contraignante la Charte des droits fondamentaux. À présent, il reste à intégrer le pacte budgétaire au cadre de l'Union.

Le Parlement européen a parcouru en 40 ans le chemin que nos États membres ont mis des siècles à accomplir. Et surtout, son système est désormais plus démocratique et doté de mécanismes d'équilibre des pouvoirs. Dans le même temps, la société civile européenne se renforce après la crise économique et surmonte ainsi une crise de confiance.

"Le rôle du Parlement dans le cadre institutionnel s'est considérablement élargi."

Mais la route est encore longue. À la veille des élections européennes de 2019, la bataille pour ou contre l'Europe est ouverte. La résurgence des nationalismes et les craintes exploitées par les courants populistes constituent une menace réelle. La réponse réside dans la volonté de poursuivre la construction et le renforcement de l'Europe. Comme le disait Robert Schuman à la suite de la déclaration du 9 mai 1950: «c'est un saut dans l'inconnu». Nous connaissons désormais le chemin et l'avons presque entièrement parcouru. Nous avons alors besoin de courage et de conviction pour continuer à avancer.

Discours d'ouverture et élection du nouveau Président du PE lors de la session plénière à Strasbourg le 25 juillet 1989. © Parlement européen

Enrique Barón Crespo
Ancien président du Parlement européen et de l'AAD.
PSE, Espagne (1986-2009)
enriquebaronfundacion@gmail.com

MOBILISEZ-VOUS POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES!

Je suis une des rares survivantes du Parlement européen non-élue.
J'étais une des rares femmes et la plus jeune membre en 1965.
J'étais candidate pour les premières élections européennes en 1979, mais non-élue, malgré un score personnel de milliers de voix de plus que ceux qui ont finalement siégé pour le Luxembourg en 1979.
J'ai eu la chance d'être élue en 1989. J'ai siégé à nouveau de 1989 à 2014, pendant 25 ans, comme députée européenne.
Parce que j'ai vécu de très près l'intégration européenne depuis 1950, parce que j'ai connu les problèmes, les échecs, les succès de cette intégration depuis bientôt 70 ans, je suis préoccupée par la situation actuelle de l'Union européenne et je redoute le résultat des élections pour le Parlement européen du 23 au 26 mai 2019.
Il nous reste peu de temps pour contribuer à éviter le pire : un groupe politique de nationalistes et de populistes qui veulent faire échouer l'U.E., en autre par un pouvoir de blocage au Parlement européen.
Nous devons nous mobiliser tous pour sauver l'U.E., la seule garante de notre paix, de nos valeurs, de notre prospérité.
Il est de notre devoir de réunir nos forces pour sauver ce que nous avons contribué à construire par notre activité au cours des derniers 70 ans.
Malheureusement, trop de jeunes des générations actuelles profitent des libertés que nous avons arrachées et garanties dans le cadre de l'union douanière et du marché unique.
Ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils perdraient en qualité de vie s'ils sortaient de l'U.E. ou si cette U.E. échouait au lieu d'être renforcée.

"Nous devons nous mobiliser tous pour sauver l'U.E."

Nous avons un devoir d'information sur les acquis et sur la nécessité d'approfondir l'U.E, sur les conséquences désastreuses de la rendre faible voire incapable d'assurer notre place dans le monde, de sauvegarder des relations commerciales équitables avec les pays tiers, de maîtriser les défis avec lesquels nous sommes confrontés en matière de climat et de migration, d'éviter de nouveaux conflits armés.
Je suis consciente que l'U.E. est, souvent à tort, rendue responsable d'un degré de pauvreté qui ne devrait plus exister dans aucun de ses États-membres.
Je suis convaincue qu'une meilleure répartition de la richesse est une des conditions pour regagner la confiance de nombreux de nos citoyens dans notre modèle de démocratie nationale et européenne, basée sur l'économie sociale de marché.
Mais ce n'est pas en réduisant nos possibilités d'assurer la prospérité par une politique d'isolation nationale que nous pouvons arriver à une plus grande justice sociale.
Je sais qu'il est difficile d'expliquer tout cela, d'informer objectivement, d'être entendu et d'être compris.
Je sais qu'aujourd'hui il est plus facile de mal informer, de répandre sciemment des mensonges que de pouvoir compter sur des médias capables et désireux de bien informer en se basant sur la vérité.
Mais nous ne devons pas céder devant toutes ces difficultés et obstacles. Nous ne devons pas résigner, malgré notre âge.
Je m'adresse à mes anciens collègues, toute appartenance politique confondue, d'assumer leur responsabilité et de s'engager dans la campagne électorale pour éviter l'élection d'eurosceptiques, voire d'anti-européens au Parlement européen en mai 2019.
Nos générations ont leur rôle à jouer pour assurer un meilleur avenir même à ceux des citoyens européens qui se laissent irriter par les ennemis de l'Union européenne.

Astrid Lulling
PPE-DE, Luxembourg (1989-2014)
lulling.astrid@gmail.com

thistimeimvoting.eu

C'est une campagne d'information du Parlement européen sur les élections européennes, non partisane, indépendante de toute tendance ou parti politique. L'objectif de « Cette fois je vote » est de promouvoir l'engagement démocratique en vue des élections européennes.

ÉDUCATION ET FORMATION, LA JEUNESSE SOUS UN SEUL TOIT

Le programme d'échanges universitaires Erasmus peut se targuer d'être une vraie réussite après plus de trente ans d'existence. Célèbre aussi bien en Europe qu'au-delà de ses frontières, il est très demandé par les étudiants. D'autres programmes ont été mis en place au fil des ans dans les domaines de l'éducation formelle et non formelle.

Erasmus était, à ses débuts, un programme européen d'échanges qui ne concernait que les étudiants universitaires. Aujourd'hui, il a été élargi aux écoliers, aux jeunes, aux étudients, au personnel enseignant. Il facilite également la mise en place de projets transnationaux destinés à favoriser la compréhension mutuelle tant en Europe que dans le monde entier.

Le programme Erasmus+ montre l'importance de l'enseignement scolaire, de la formation professionnelle, de la formation des adultes et de l'animation socio-éducative. Chaque volet du programme dispose de son propre budget.

De nombreuses mesures qui avaient fait leurs preuves dans les précédents programmes ont été conservées: les échanges universitaires dans le cadre d'Erasmus, bien sûr, mais également les partenariats entre écoles, qui prévoient la possibilité pour les écoliers d'effectuer un échange, les stages au titre de l'enseignement et de la formation professionnels, les mesures dans le domaine de la formation des adultes ou du service volontaire européen, pour n'en citer que quelques-unes.

Des améliorations ont également été apportées: chaque étudiant peut désormais passer jusqu'à douze mois à l'étranger par cycle universitaire, y compris pour les stages rentrant dans le cadre des études, et ce, jusqu'à un an après l'obtention du diplôme. Parmi les nouveautés, signalons que, pour un deuxième cycle complet d'une ou deux années à l'étranger, les étudiants pouvaient bénéficier d'un prêt de 12 000 ou 18 000 euros, dont l'Union se portait garante, à un taux très bas et assorti de conditions de remboursement très souples. Ce prêt, qui venait s'ajouter à la modeste bourse Erasmus, constituait une source supplémentaire de financement permettant à de nombreux jeunes qui n'en auraient pas eu les moyens autrement de vivre une expérience à l'étranger. La demande pour ce prêt n'a pas suivi et cette mesure a fini par être abandonnée. Cela dit, je me souviens que certains États membres, qui étaient contre cette mesure, se sont abstenus de promouvoir cette possibilité, ce qui a sans doute eu des conséquences sur le nombre de demandes.

"Les possibilités d'échange et de coopération offertes par Erasmus+ bénéficient à près de quatre millions de personnes."

Sur le modèle de Twinning, plateforme de jumelage électronique permettant aux enseignants de collaborer dans le cadre de Comenius, le volet Grundtvig s'est doté de la plateforme EPALE.

Le service volontaire, que peuvent accomplir les jeunes pendant un an dans l'un des pays membres du Conseil de l'Europe, est désormais devenu le corps européen de solidarité, qui a son propre budget.

La période de programmation actuelle (2014-2020) a été la première à refléter pleinement, dans le budget, l'importance de l'éducation, puisque le financement consacré à Erasmus+ a été accru de 40 % pour atteindre les 14,774 milliards d'euros. L'investissement dans l'éducation formelle et non formelle est indispensable si l'on souhaite atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière de renforcement de la capacité d'insertion professionnelle.

La Commission européenne a proposé, de multiplier par deux le budget consacré à Erasmus+, qui atteindrait alors 30 milliards d'euros, dont 25 milliards destinés à l'éducation.

L'importance de l'éducation apparaît clairement alors que de nombreux jeunes sont au chômage en Europe. Erasmus+ ne saurait remplacer les mesures que doivent prendre les États membres pour résoudre les problèmes et améliorer la situation à l'échelon local, mais les jeunes pourront plus facilement trouver du travail ailleurs s'ils maîtrisent une autre langue et possèdent des compétences interculturelles.

Les possibilités d'échange et de coopération offertes par Erasmus+ bénéficient à près de quatre millions de personnes. Étudiants universitaires ou professeurs tous peuvent en profiter. Ce n'est qu'en continuant dans cette voie que l'on pourra lutter contre le nationalisme primaire et faire avancer le projet européen.

Doris Pack
PPE-DE, Allemagne (1989-2009)
info@dorispack.de

LE PE ET LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME

Hier encore, nous étions convaincus d'avoir atteint nos objectifs en matière de démocratie, de droits fondamentaux et d'état de droit. Or, il nous faut répondre aux attaques récentes des gouvernements de certains États membres à l'encontre de l'indépendance de la justice et de la liberté des médias. À cette fin, le Parlement européen a invité la Commission et les États membres à invoquer l'article 7 du traité sur l'Union européenne contre la Hongrie. Aussi déplaisante soit-elle, cette situation aura au moins eu le mérite de raviver le débat sur les valeurs de l'Union. Alors que le nationalisme et l'oppression se font entendre en Europe, les anciens députés au Parlement européen savent ce qu'ils doivent défendre, à savoir que l'Union européenne représente bien plus qu'un projet de paix, et que les droits de l'homme constituent la pierre angulaire de ses valeurs. Les commémorations qui ont marqué, le soixante-dixième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme ont permis d'en rappeler toute l'importance. La déclaration est la base de nombreuses conventions régionales, y compris à la convention européenne des droits de l'homme. En autre, un engagement plus récent qui a été pris à l'échelle mondiale: le programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend 17 objectifs de développement durable.
Ceux-ci symbolisent une approche fondée sur les droits de l'homme dans tous les sens du terme et l'Union a aussi commencé à les mettre en œuvre au sein de ses frontières, ainsi qu'à l'extérieur.
Étant donné que le programme de développement durable à l'horizon 2030 porte la devise «ne laisser personne de côté», celui-ci constitue la feuille de route idéale pour que les droits de l'homme deviennent une réalité pour tous.

À l'occasion du 30e anniversaire du prix, le Parlement et quatre photographes de la coopérative Magnum Photos racontent l'histoire des défenseurs des droits de l'homme d'aujourd'hui.
© Parlement européen

"l'Union europeénne représente bien plus qu'un projet de paix, et les droits de l'homme constituent la pierre angulaire de ses valeurs"

Les droits de tous les peuples sont garantis par l'établissement d'une société démocratique, et les missions d'observation électorale de l'Union européenne tout comme les assemblées parlementaires multilatérales sont des outils très efficaces pour y contribuer.
J'ai mené une mission d'observation électorale en Arménie, qui m'a permis de constater à quel point notre voisin du Caucase est sur la voie de la démocratie. En effet, les élections se sont déroulées sans aucune irrégularité ou infraction.
Le Parlement européen a joué un rôle essentiel dans la mise en place de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH). Les obstacles à la liberté d'expression, de religion et aux droits des minorités se reflètent dans la façon des défenseurs des droits de l'homme sont traités.
Alors que la place de la société civile diminue partout dans le monde, des nombreux défenseurs des droits de l'homme sont persécutés. L'IEDDH soutient ces défenseurs là où ils courent le plus de risques.
Le Parlement continue de rendre hommage au rôle des défenseurs des droits de l'homme, et il a célébré l'année dernière le 30e anniversaire du prix Sakharov, décerné aux personnes et aux groupes de personnes qui consacrent leurs vies à défendre les droits de l'homme et la liberté de pensée.
Le réseau Sakharov regroupe tous les anciens lauréats de ce prix exceptionnel. Le Parlement européen garde un œil sur chacun d'entre eux et leur fournit son aide quand besoin est. Récemment, une résolution urgente du Parlement sur les droits de l'homme a demandé la libération de Nasrin Soutoudeh, lauréate du prix Sakharov en 2012.
Le Parlement européen assume une haute responsabilité et doit continuer de jouer, aujourd'hui plus que jamais, son rôle de défenseur des droits de l'homme à travers le monde.

Heidi Hautala, MdPE
Vice-présidente du Parlement européen
heidi.hautala@europarl.europa.eu

SUBSIDIARITÉ

La subsidiarité est l'un des principes de l'unification européenne. Elle figure aux préambules de la charte des droits fondamentaux et du traité sur l'Union européenne. Sans ce principe de base, selon lequel l'échelon européen ne doit régler que ce qui ne pourrait pas conduire à un résultat satisfaisant pour tous les États membres si c'était réglé à l'échelon national, l'Union des citoyens et des États ne pourrait pas exister. Ce principe s'applique indépendamment du degré de fédéralisation. Le traité de Lisbonne ne s'arrête pas au simple principe fondamental. Il voit dans le principe de subsidiarité une exhortation à l'attention de la politique européenne pour la plus grande proximité du citoyen possible et le compte à l'article 5, outre le principe d'attribution et le principe de proportionnalité, expressément parmi les principes de fonctionnement de l'Union. Quelle simplicité, cohérence et sagesse! Cependant: si le principe d'attribution ne semble pas nécessiter d'autres explications ou dispositions d'exécution, le traité estime que la subsidiarité nécessite un protocole supplémentaire, tout comme la proportionnalité. Ce protocole tente de rendre la subsidiarité gérable du point de vue politique et exécutoire du point de vue juridique, tant au niveau de l'Union que des États membres, par des étapes procédurales très poussées et des parties à la procédure bien définies. Les institutions de l'Union: le Parlement européen, le Conseil et la Commission, mais aussi la Cour de justice, la Banque centrale européenne et la Banque européenne d'investissement, doivent justifier au préalable et de manière détaillée que chaque projet d'acte législatif est compatible avec le principe de subsidiarité. Les gouvernements et les parlements des États membres doivent non seulement justifier leurs objections et leurs demandes mais sont aussi liés, ce faisant, à des délais (serrés) et des quotas. Dans ce cadre, au cours des dix dernières années, ils ont pu exiger avec succès le respect du principe de subsidiarité dans trois cas. Un projet d'acte législatif ne peut cependant échouer en raison du non-respect du principe de subsidiarité que si une majorité au Parlement européen ou une majorité de 55 pour cent au Conseil en décide ainsi.

Signature du traité de Lisbonne avec, de gauche à droite: Hans-Gert Pöttering, Président du PE (2007-2009), José Manuel Barroso, Président de la CE (2004-2014) et José Sócrates Carvalho Pinto de Sousa, Premier ministre portugais (2005-2011)
© Parlement européen 2007

"La subsidiarité est à la fois un guide permanent, donnant des orientations et adressant des rappels, et un système d'alerte précoce contre l'érosion de l'identité nationale et des États."

Ce que la subsidiarité signifie dans un cas concret relève donc de la liberté d'appréciation politique du Conseil ou du Parlement européen. Cela ne fait pas du principe un tigre de papier, loin de là! Du point de vue du contenu, la violation du principe de subsidiarité n'est guère justiciable mais le respect des étapes individuelles relatives à l'examen, à la considération du pour et du contre et à la décision le sont. Par l'obligation de vérifier, pour chaque étape de l'action législative menée dans le cadre des compétences de l'Union, qu'elle respecte bien le principe de subsidiarité, le traité fixe plusieurs seuils pour marquer un temps d'arrêt et réfléchir. Pour la réglementation de l'Union, la subsidiarité est à la fois un guide permanent, donnant des orientations et adressant des rappels, et un système d'alerte précoce contre l'érosion de l'identité nationale et des États.

La subsidiarité est à la fois au centre de l'action politique de l'Union et en dehors. Elle ne doit servir de porte d'entrée ni à la juridiction de la politique ni à la politisation du droit. Et heureusement! Le traité fait tout pour, sinon exclure, du moins rendre plus difficile l'abus du principe de subsidiarité pour empêcher une réglementation européenne pour des raisons nationalistes ou même pour renationaliser la politique européenne.
Le nombre et l'importance des problèmes qui ne peuvent plus être réglés de manière efficace et satisfaisante à l'échelon national augmentent et ainsi, le nombre et l'importance des ingérences dans les possibilités d'action et les identités nationales, régionales et locales augmentent aussi. Cela accroît non seulement le risque que le principe de subsidiarité soit perverti pour renationaliser la politique européenne mais aussi que les grands et puissants succombent à la tentation de faire ce qu'ils peuvent et de laisser les petits et faibles seuls face à ce que ces derniers ne peuvent pas faire. Dans l'Union, la subsidiarité doit être considérée comme étroitement liée aux principes de solidarité et de loyauté, trois sœurs dont l'interaction est essentielle pour une Union légitime sur le plan démocratique, capable d'agir et proche des citoyens.

Le principe de subsidiarité a été introduit pour la première fois dans un cadre juridique dans le traité de Maastrich de 1992. © Parlement européen 1992

Klaus Hänsch
Ancien président du Parlement européen
PSE, Allemagne (1979-2009)

TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE ARTICLE 5

1. Le principe d'attribution régit la délimitation des compétences de l'Union. Les principes de subsidiarité et de proportionnalité régissent l'exercice de ces compétences.

2. En vertu du principe d'attribution, l'Union n'agit que dans les limites des compétences que les États membres lui ont attribuées dans les traités pour atteindre les objectifs que ces traités établissent. Toute compétence non attribuée à l'Union dans les traités appartient aux États membres.

3. En vertu du principe de subsidiarité, dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, l'Union intervient seulement si, et dans la mesure où, les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être atteints de manière suffisante par les États membres, tant au niveau central qu'au niveau régional et local, mais peuvent l'être mieux, en raison des dimensions ou des effets de l'action envisagée, au niveau de l'Union. Les institutions de l'Union appliquent le principe de subsidiarité conformément au protocole sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité. Les parlements nationaux veillent au respect du principe de subsidiarité conformément à la procédure prévue dans ce protocole.

4. En vertu du principe de proportionnalité, le contenu et la forme de l'action de l'Union n'excèdent pas ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs des traités.

PARLEMENT EUROPÉEN - PARLEMENTS NATIONAUX

Grâce à l'élection directe de son Parlement, l'Union européenne devient une démocratie constitutionnelle à part entière. Par le vote des citoyens, sans intermédiaire, c'est son organisation profonde qui se transforme.
L'élection directe étend les pouvoirs du Parlement et accroît leur légitimité. Il en naît une grande sphère d'influence et de responsabilité démocratique, qui englobe l'ensemble du cadre institutionnel. Le cordon ombilical qui relie le Parlement à la Commission se renforce à travers la concurrence électorale des Spitzenkandidaten, les auditions des commissaires et la responsabilité collective, mais les procédures de contrôle parlementaire s'étendent également au Conseil européen, au Conseil de l'Union européenne, et même à la Banque centrale européenne.
Et pourtant, ce ne suffit pas. À l'heure actuelle on ne peut plus parler de déficit démocratique: de Bruxelles à la plus petite des communes, il existe en effet un réseau dense d'assemblées élues. On observe toutefois un décalage important entre les assemblées européenne et nationales. Ce qui fait défaut, c'est le lien entre ces assemblées, et en premier lieu entre le Parlement européen et les parlements nationaux. Un certain nombre de problématiques liées à la combinaison entre les compétences de l'Union et celles des États membres ont entraîné l'apparition dans la gouvernance européenne de zones franches, qui échappent au contrôle parlementaire tant européen que national. Bien entendu, depuis le traité de Lisbonne, les parlements nationaux font partie intégrante de l'ordre juridique de l'Union, grâce à plusieurs procédures d'information et de décision: la plus importante et emblématique d'entre elles est la procédure de révision des traités. Par ailleurs, la tenue de réunions entre les commissions spécialisées du Parlement européen et des parlements nationaux est efficace.

"Grâce à l'élection directe de son Parlement, l'Union européenne devient une démocratie constitutionnelle à part entière"

Mais l'opinion publique ne s'est pas satisfaite de tout cela. C'est comme s'il flottait dans l'Union, une sorte de nostalgie du parlement d'antan, composé de délégations nationales: un parlement où les positions, les organes, et même l'«atmosphère» communautaires étaient transmis instantanément, de l'assemblée supranationale à la nôtre, en vertu des liens personnels qui unissaient leurs membres respectifs.
Il semble donc nécessaire, comme c'est le cas pour les gouvernements au sein du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne, que le Parlement européen et les parlements nationaux «se parlent et se regardent les yeux dans les yeux», directement; pas de manière occasionnelle, mais plutôt à des échéances régulières.
Une solution existe déjà: les conférences interparlementaires, constituées de délégations des commissions spécialisées de tous les parlements de l'Union; une procédure déjà utilisée depuis longtemps pour la politique institutionnelle (COSAC) et pour la politique économique et pour la politique étrangère et de défense (PESC et PSDC). Il s'agit cependant d'un instrument mal compris et encore moins bien utilisé, à cause de certaines oppositions, tant au sein du Parlement européen (par crainte de voir son poids diminuer dans les décisions qui concernent l'Union européenne dans son ensemble), que dans les parlements nationaux (par crainte de devoir partager leur capacité de déterminer et de contrôler les politiques nationales).
Ce sont des oppositions qu'il importe de surmonter, dans l'intérêt général de l'Union. Si les conférences de coopération interparlementaire pouvaient se dérouler, par exemple, sur le modèle et avec la régularité des «formations» du Conseil de l'Union européenne, le «droit au Parlement» des Européens se concrétiserait par l'élimination progressive des «zones d'ombre» et de l'impression d'un manque de maîtrise des pouvoirs que peuvent donner les politiques ainsi élaborées.
Nous créerions ainsi, reflet logique d'un organe électoral unique, le lien et le dialogue entre les différentes assemblées élues européennes, unies par un principe de subsidiarité institutionnelle qui est tout le contraire de l'extranéité et de la séparation. En définitive, il convient d'achever les travaux entamés à Lisbonne.

Andrea Manzella
PSE, Italie (1994-1999)
an.manzella@gmail.com

LE PE, ENTRE PROGRÈS ACCOMPLIS ET DÉFIS À RELEVER

L'ordre mondial prévisible né de l'après-guerre, dirigé par les États-Unis, et les institutions qui le composent traversent une période de bouleversements dont le dénouement reste encore inconnu. Les États-Unis sous Donald Trump, c'est «l'Amérique d'abord»; et l'Amérique d'abord, c'est une accumulation de pavés dans la mare: retrait envisagé de l'accord de Paris, abandon unilatéral de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien, tensions avec les alliés de l'OTAN et retour graduel au protectionnisme commercial. Du Brexit aux adversaires de la démocratie libérale en passant par la montée du sentiment nationaliste, l'Europe n'échappe pas aux tendances mondiales. L'éprouvante décennie qui s'achève a révélé à la fois la résilience de l'Union européenne et sa vulnérabilité. La scène politique est aujourd'hui plus fragmentée, et c'est dans ce contexte qu'auront lieu les prochaines élections au Parlement européen. Sur le plan institutionnel et politique, ce dernier joue un rôle indispensable dans la vie de l'Union européenne actuelle. Un Parlement élu au suffrage direct par les citoyens qui œuvre à l'échelle supranationale, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les traités et qui représente tous les peuples de l'Union européenne. Le changement est bien plus que politique, il est civilisationnel. Le Parlement européen a dû, dès ses débuts, affirmer son mandat démocratique en revendiquant l'élargissement de ses pouvoirs. Il est aujourd'hui colégislateur sur un pied d'égalité avec le Conseil. Dépositaire de compétences budgétaires, il a son mot à dire sur toutes les dépenses de l'Union, à défaut de sur ses recettes. Il dispose d'un pouvoir de contrôle sur la Commission européenne et sur toutes les hautes entités politiques au niveau de l'Union. L'approbation du Parlement européen est indispensable à la conclusion d'accords internationaux par l'Union. Enfin, ses pouvoirs sont étayés par les accords interinstitutionnels, de plus en plus conséquents, qu'il conclut avec la Commission. Il est loin, le temps où l'on pouvait reprocher à son prédécesseur, l'Assemblée parlementaire européenne, d'être un simple comité Théodule. Le Parlement européen est l'un des piliers de la démocratie de l'Union européenne et de son système de double légitimité, à savoir la légitimité des États membres, représentés par le Conseil, et la légitimité des peuples, représentés par un Parlement élu par les citoyens au suffrage direct. L'on eût souhaité que cette influence et pouvoirs accrus s'accompagnassent d'une légitimité issue des urnes elle aussi en hausse. Mais la courbe du taux de participation aux élections successives plonge en sens inverse. Depuis les premières élections au suffrage direct, en 1979, qui se sont déroulées dans neuf États membres, jusqu'aux huitièmes, en 2014, dans 28 États membres, la participation n'a cessé de diminuer, passant d'un taux de 61,8 % en 1979 à 42,6% en 2014. Nous devons inverser la tendance. Des élections européennes qui aient d'européennes plus que le nom: voilà ce qu'il nous faut, voilà ce qui semble nous échapper, nonobstant l'expérience des têtes de liste menée en 2014. Les électeurs sont intéressés par des enjeux ou des personnalités à l'échelle locale ou nationale que par des questions transnationales ou paneuropéennes. Même lorsque des questions politiques d'ordre européen entrent en jeu pendant les campagnes électorales européennes nationales, l'intérêt des citoyens pour ces sujets varie considérablement d'un État membre à l'autre. Espérons que les prochaines élections européennes, connaîtront un sort différent des précédentes. Aujourd'hui plus que jamais, il faut défendre et promouvoir la démocratie pluraliste. Aujourd'hui plus que jamais, l'Europe a besoin des Européens.

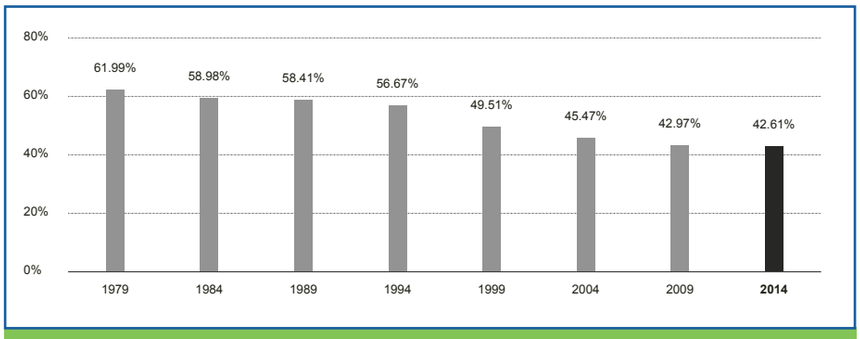

La courbe du participation aux élections © Parlement européen

Pat Cox
Ancien président du Parlement européen
ELDR, Irlande (1989-2004)
pat@patcox.eu

BILAN ET AVENIR DU PARLEMENT EUROPÉEN

Il aura fallu trente ans pour que le Parlement européen mérite son nom. Elu pour la première fois au suffrage universel en 1979, il n'avait à l'époque qu'un pouvoir de décision limité à une partie du seul domaine budgétaire. Traité après traité, au prix d'une lutte constante contre les gouvernements et d'une alliance sans faille avec la Commission, il a acquis le pouvoir de légiférer dans quasiment tous les domaines de compétence de l'Union (co-décision), et c'est lui qui élit désormais le président de la Commission, c'est-à-dire de l'exécutif communautaire. Ce faisant, le Parlement a été un moteur permanent et puissant de l'intégration européenne et de la réduction du trop fameux « déficit démocratique » de l'Europe.
Ce résultat a-t-il comblé ses vœux ou épuisé sa combativité ? Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, en 2009, le Parlement a mis un point d'honneur à être une machine législative irréprochable: à la surprise générale, 80% des textes législatifs sont adoptés après une seule lecture, et les délais de procédure excessifs liés à une division interne à la coalition majoritaire se comptent sur les doigts de la main. Et pourtant, le combat pour aboutir à un vrai régime parlementaire n'est pas achevé. Mentionnons trois points.
1 – La procédure budgétaire reste un scandaleux déni de démocratie. Voté par le Parlement, le budget annuel est contraint par un cadre pluriannuel décidé par le seul Conseil européen. Quant aux recettes, non seulement le Parlement n'a aucun pouvoir, mais elles ne donnent lieu à aucun débat public, même au Conseil. Le budget est le talon d'Achille méconnu de toute l'action de l'Union.

© Parlement européen

"le Parlement a été un moteur permanent et puissant de l'intégration européenne et de la réduction du trop fameux 'déficit démocratique' de l'Europe."

2 – A défaut d'avoir adopté un mode de scrutin uniforme, les Etats membres ont la latitude de choisir leur système national pour élire leurs députés européens. Certains, dont la France, ont adopté un mode de représentation proportionnelle tel que leurs eurodéputés sont moins les élus du peuple que des fonctionnaires nommés par les chefs des partis. Dans ces pays, c'est la crédibilité de l'institution qui est en cause.
3 – Enfin, la légitimité du Parlement restera contestable tant qu'il ne sera pas composé sur le principe « un citoyen, une voix ». Héritage des premières improvisations institutionnelles de la Communauté européenne, lorsque l'assemblée parlementaire n'était qu'un forum de débats, la sur-représentation des « petits » pays commence à nuire à tout le processus de décision européen dans les Etats plus peuplés. Les considérants adoptés par le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe à propos du traité de Lisbonne doivent être pris au sérieux pour les développements futurs de l'Union.

Alain Lamassoure, MdPE
PPE, France
alain.lamassoure@europarl.europa.eu

UN MARCHÉ UNIQUE CENTRÉ SUR LES CITOYENS

Le marché unique confère à l'Union européenne un avantage concurrentiel considérable. Aucun autre regroupement économique dans le monde ne présente la volonté politique, la structure institutionnelle et la base juridique permettant de mettre en place et de maintenir des marchés sans barrière. Au cours de l'évolution du marché unique, le Parlement européen a déjà prouvé son puissant rôle moteur et son caractère visionnaire. En 1979, la première assemblée de députés élus au suffrage direct était composée d'ardents défenseurs du marché unique, qui ont ouvert la voie au lancement de l'Acte unique européen par la Commission Delors en 1987. Durant les décennies qui ont suivi, le Parlement a toujours poussé les États membres à adopter et à mettre en œuvre des mesures relatives au marché unique. Cette institution a joué un rôle déterminant dans l'ouverture du marché des services en 2006. Après la crise financière de 2008, elle a favorisé la conclusion de l'Acte pour le marché unique de 2010, qui a relancé le soutien politique pour le marché unique alors qu'à la même époque, certains gouvernements étaient tentés par des mesures protectionnistes. Le Parlement a toujours gardé à l'esprit que le marché unique, outre ses atouts économiques, devait apporter des améliorations concrètes dans la vie des citoyens Il est évident que les consommateurs apprécient ces mesures, mais ils ne sont généralement pas conscients du fait qu'elles ont été prises au niveau européen. Les gouvernements s'en attribuent souvent tout le mérite. Les entreprises européennes ont manifestement tiré profit des occasions que le marché unique leur offre; pourtant, leurs employés n'ont pas toujours le sentiment que le marché unique leur ait été favorable, bien qu'il ait permis de conserver des emplois de qualité et un niveau de vie élevé. Le marché pâtit cependant d'un tel effacement politique que ces avantages sont tenus pour acquis. Les électeurs reconnaissent à peine son ampleur, son ambition et les obstacles politiques qui ont été surmontés pour qu'il voie le jour. Il est nécessaire de combler le fossé entre la perception de l'Union européenne qu'a la population et la valeur ajoutée que l'Union apporte à la vie de tout un chacun. Le Conseil européen a beau comprendre l'importance d'un marché unique prospère, il est rare que les responsables politiques des États membres mentionnent ses avantages ou en fassent la promotion. Des actions de sensibilisation répétées sont nécessaires à tous les échelons politiques afin de susciter un soutien populaire. Le prochain Parlement européen devrait intensifier son action auprès des parlements nationaux et régionaux. Il devrait établir des partenariats solides entre les commissions parlementaires européennes et leurs équivalents nationaux, mais aussi nouer des relations avec les partenaires du marché unique en dehors de l'Union. La Norvège et la Suisse sont déjà concernées. Espérons que le Royaume-Uni répondra également présent. La prochaine Commission doit réserver une place centrale au marché unique dans le processus d'élaboration des politiques. Le Parlement devrait suggérer la nomination d'un vice-président chargé du marché unique, qui coordonnerait l'élaboration des politiques, l'établissement des règles, la défense du marché unique et sa mise en œuvre dans tous ses aspects. Le Parlement devrait de surcroît plaider pour la création d'un poste de vice-président chargé des consommateurs. L'existence d'une telle fonction enverrait un signal fort aux citoyens et rendrait beaucoup plus perceptible la dimension humaine du marché unique.

Réunion sur "l'Acte unique européen" au Parlement européen à Strasbourg en mai 1987 © Communautes europeennes 1987

Malcolm Harbour
CBE, MdPe Midlands de l'Ouest 1999-2014
Président IMCO 2009-2014

40 ANS DU PE - ÉLECTIONS DIRECTES

Les élections de 2019 au Parlement européen auront une portée bien différente des précédentes, ainsi que d'importantes répercussions partout en Europe, tant à l'échelle nationale qu'internationale. L'enjeu n'est pas des moindres car il n'y a que deux voies possibles: soit améliorer l'Union et son rôle en Europe, soit assister à la victoire massive de groupes nationalistes et populistes, ce qui pourrait conduire à la disparition des avancées de l'Union européenne au cours des soixante dernières années. Les prochaines élections devraient donc mobiliser bien plus d'électeurs que les précédentes. Cette situation s'explique par trois éléments principaux: 1 Les mouvements anti-européens représentent un problème incontestable. En effet, dans un nombre croissant de pays d'Europe, les partis nationalistes et populistes, situés pour la plupart à droite de l'éventail politique, ne cessent de prospérer. Ils plaident tous pour une réduction du rôle de l'Union européenne et prônent même dans certains cas la sortie de l'Union. Bien que ces partis aient très peu en commun, ils insistent tous particulièrement sur l'identité nationale, qu'ils opposent à l'Islam, et plaident en faveur de la fermeture des frontières et d'une diminution du nombre de migrants et de demandeurs d'asile. Ces partis sont une menace sur le système de valeurs européen, axé sur le pluralisme démocratique, les droits de l'homme et l'état de droit. En outre, la gouvernance de certaines démocraties illibérales au sein de l'Union européenne a d'ores et déjà fragilisé certaines composantes essentielles de l'Union, telles que son unité culturelle et ses valeurs humaines communes.
2 La situation géopolitique de l'Europe a radicalement changé ces dernières années. En effet, la solidité de la relation transatlantique, qui dure depuis 70 ans, a été sérieusement ébranlée par l'élection de Donald Trump et par sa stratégie de «l'Amérique d'abord». Mais c'est avant tout l'ordre multilatéral mondial qui est gravement menacé, car, comme l'exprime la chancelière Angela Merkel «l'Europe est seule». Elle est en effet cernée par les dirigeants autoritaires, en Russie, en Turquie, ou encore en Syrie, et des régimes instables au sud, tels que la Libye. Bien que les velléités de sortie de l'Union européenne se fassent aujourd'hui bien moins pressantes depuis le désastre du Brexit, l'Union européenne perd un membre de première importance, doté de fortes capacités militaires.

"Le Parlement, issu des prochaines élections et les parlements nationaux devront renforcer leur coopération."

3 Grâce à l'augmentation de ses pouvoirs budgétaires et législatifs au cours des dernières décennies, le Parlement européen a eu une incidence favorable sur le processus d'intégration de l'Union européenne. Les élections à venir pourraient donner lieu à une perte de pouvoir considérable des groupes politiques de centre gauche et de centre droit, qui ont été dans le passé de fervents partisans du projet européen. Le Parlement, issu des prochaines élections et les parlements nationaux devront renforcer leur coopération. Par le passé, certains parlements nationaux ont usé de leur influence de façon négative, notamment par la pratique du carton jaune ou rouge, dans le but de limiter le pouvoir du Parlement européen.
Il convient d'établir une relation plus enrichissante. Le processus d'élection du Président de la Commission européenne, constitue l'une des plus grandes réussites de la démocratisation du Parlement européen. Avec le recul, il était inespéré que le Conseil européen cède en 2014 à la demande du Parlement européen de modifier le processus de désignation fixé par le traité de Lisbonne. Le Conseil européen n'a jamais manifesté d'enthousiasme pour ce processus et il s'y oppose encore aujourd'hui, et ce de manière de plus en plus vive. Il est même possible que le résultat des élections européennes fragilise ce processus si les partis politiques les plus influents, c'est-à-dire le PPE et le S&D, venaient à perdre leur monopole. Le groupe ALDE, a refusé de nommer ne serait-ce qu'un candidat à l'élection du Président de la Commission. Il sera sans doute nécessaire de former une coalition multipartite afin d'obtenir la majorité nécessaire à l'élection du Président de la Commission. En refusant de créer des listes transnationales pour les prochaines élections, le Parlement européen a indubitablement ébranlé ce processus électoral.

Laurens Jan Brinkhorst
ALDE, Pays-Bas (1994-1999)
l.j.brinkhorst@gmail.com

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU À FLORENCE

La conférence de haut niveau «40 ans d'élections directes au Parlement européen» a été organisée par l'Institut universitaire européen (IUE), avec le soutien de l'AAD et de l'EPRS. Plusieurs discours, présentations et tables rondes se sont tenus les 22 et 23 novembre 2018, à l'IUE, à Florence. Les participants à cette conférence comprenaient d'éminents intervenants, tels que les anciens présidents du Parlement européen Enrique Barón Crespo, Pat Cox, et Klaus Hänsch, ainsi que des membres de l'AAD. L'événement a été un franc succès, grâce aux discussions animées, aux discours enthousiasmants et aux échanges intéressants qui ont eu lieu entre les participants.

Les anciens présidents du Parlement présents ont tous les trois souligné les progrès du Parlement au cours des 40 dernières années en matière de cadre institutionnel, de législation et de processus d'intégration européenne. Par ailleurs, les orateurs ont abordé le sujet des tendances populistes et anti-européennes, particulièrement préoccupantes à l'approche des élections européennes. «La résurgence des nationalismes et les craintes exploitées par les courants populistes constituent une menace réelle. Nous devons y répondre par la volonté ferme de poursuivre la construction et la consolidation européennes», a affirmé le président Barón Crespo en rendant hommage à Simone Veil, symbole de la dignité de l'Europe, avant de conclure: «Le Parlement européen a parcouru en 40 ans le chemin que nos États membres ont mis des siècles à accomplir. Son système est désormais plus démocratique et doté de mécanismes d'équilibre des pouvoirs. Dans le même temps, la société civile européenne se renforce après la crise économique et de confiance, ce qui atteste à l'évidence de progrès pour les citoyens européens.» Pour reprendre les mots du président Cox: «Un Parlement élu au suffrage direct qui œuvre à l'échelle supranationale en vertu de pouvoirs qui lui sont conférés par des traités et représente tous les peuples de l'Union européenne est un phénomène absolument remarquable et sans équivalent dans l'Histoire.» Il a ensuite ajouté: «Nous devons nous appuyer sur l'innovation politique pour retrouver l'énergie démocratique qui anime la politique populaire, loin des excès populistes.» Klaus Hänsch a attiré l'attention sur les paradoxes de la démocratie dans l'Europe actuelle: «Au fur et à mesure que le Parlement s'est vu attribuer de nouvelles compétences, la participation électorale a diminué», avant d'ajouter: «Il y a dans l'Histoire des moments pour avancer et tenter de nouvelles choses, et des moments pour protéger nos acquis. Allions nos cœurs et nos esprits pour que soit préservée l'Union des Européens.»

Les rapporteurs ont toutefois aussi pointé les obstacles auxquels le Parlement européen est actuellement confronté. Ceux-ci ont été évoqués dans les discours de Monica Frassoni, coprésidente du Parti vert européen, d'Alain Lamassoure et de Laura Ferrara, députés au Parlement européen, d'Íñigo Méndez de Vigo, député au Parlement espagnol, de Monica Baldi et de Laurent Brinkhorst. Les élections européennes se tiendront dans un contexte difficile en raison des tensions qui divisent l'Union et qui se cristallisent autour de préoccupations internationales telles que les migrations, les problèmes sociaux, l'augmentation de la pauvreté, les réactions identitaires et le populisme.

Je pense que l'idée qui sous-tend les derniers sommets de l'Union est la bonne: «Concentrons-nous sur ce qui nous unit et non sur ce qui nous divise.»

Le président de l'Institut universitaire européen Renaud Dehousse et l'ancien président du PE et de l'AAD Enrique Barón Crespo © Institut universitaire européen, 2018

Monica Baldi
PPE, Italie (1994-1999)
baldi.monica@email.it

ACTIVITÉS DE L'AAD

PROGRAMME PE AU CAMPUS

L'ENJEU DE L'ADHÉSION À L'UE POUR L'UKRAINE

La déclaration Schuman, à juste titre considérée comme l'acte fondateur de l'Europe telle qu'on la connaît aujourd'hui, a vu le jour à la suite du plan Marshall, de la création de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de l'Alliance atlantique et des multiples initiatives européennes en matière d'intégration qui en ont découlé. Ces derniers reflétaient tous une vision transatlantique qui avait pour objectif de contenir l'expansion de l'URSS tout en invitant l'Allemagne à avancer vers une Europe unie – selon des principes fédéralistes et dans le cadre d'un mécanisme de défense transatlantique coexistant dans la paix et la prospérité. La construction de la défense et de l'intégration économique européennes dans les années 1950 visait à contenir l'expansion de l'Union soviétique et, en parallèle, à offrir une voie alternative au monde communiste. Sa promesse tacite était que les portes de ces structures resteraient ouvertes aux pays restés de l'autre côté du rideau de fer lorsqu'il décideraient d'y adhérer.

L'histoire de l'Union européenne est faite d'innombrables accords d'association. Toutefois, aucun d'entre eux ne possède une histoire comparable à celle de l'accord conclu avec l'Ukraine, pas nécessairement en raison de son fond, mais parce que le report de sa signature à la dernière minute a entraîné une révolution, et en fin de compte, une invasion qui est malheureusement toujours en cours.

Après cinq années de guerre, la volonté du peuple ukrainien et de ses institutions élues démocratiquement de s'en tenir au choix européen reste intacte, ce qui est de loin le sacrifice national le plus remarquable jamais accompli au nom de l'intégration européenne. En tant qu'Européen et en tant qu'être humain, je tiens à exprimer ma plus profonde solidarité avec le peuple ukrainien et à partager avec vous quelques réflexions sur les enjeux auxquels nous sommes confrontés ainsi que sur la meilleure manière d'atteindre nos objectifs communs, à savoir une Ukraine démocratique et stable dans le cadre institutionnel et celui du droit de l'homme. Ce sont ces objectifs, commun à nos institutions, pour lesquels l'Ukraine a payé un lourd tribut Pour ce faire, nous devons examiner l'accord d'association et sa mise en œuvre en tenant compte de ses conditions principales. Alors que l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine est certainement plus complexe et délicat que d'autres – si l'on considère le temps qu'il a fallu pour l'élaborer, la taille du pays et l'ampleur particulière des enjeux politiques – je ne pense pas qu'il diffère fondamentalement de la norme européenne.

L'accord indique que «l'Union européenne prend acte des aspirations européennes de l'Ukraine et se félicite de son choix de se tourner vers l'Europe», une formulation que certains considèrent comme plus équivoque que d'autres formes d'accords d'association sur l'objectif d'adhésion à l'Union européenne. L'accord d'association EU-Ukraine est entré en vigueur le 1er septembre 2017. Il s'agit d'une étape décisive pour l'Ukraine.

Afin de comprendre comment gérer au mieux les événements, il convient de prendre en considération le large arsenal administratif fourni par l'accord d'association. Toutefois, il ne faut pas considérer cet instrument comme une fin en soi, car il n'est qu'un instrument, un instrument que les Ukrainiens ont déjà utilisé en 2013 pour exprimer leur volonté de vivre indépendamment, dans la paix et la prospérité.

L'«Europe» créée par Jean Monnet et Robert Schuman avait pour intention de combattre une menace impérialiste. Dans de nouvelles circonstances, c'est la même «Europe» qui est aujourd'hui mise à l'épreuve à la frontière orientale de l'Ukraine.

Paulo Casaca avec des membres de l'Association de l'Ukraine

Paulo Casaca
PSE, Portugal (2004-2009)
pcasaca@gmail.com

VISITE AUX ÉTATS-UNIS

Je ne pense pas qu'il existe beaucoup d'universités dans le monde qui possèdent leur propre aéroport. L'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign en fait partie. Située à environ 220 km de Chicago, celle-ci est l'une des plus grandes universités publiques des États-Unis, comptant presque 50 000 étudiants. Le campus, très vaste mais moderne, s'étend sur deux petites villes, Urbana et Champaign, et abrite le très renommé institut Jean Monnet, financé par l'Union européenne.
Grâce à leur invitation de représenter les anciens députés au Parlement européen à la conférence célébrant les 20 ans de l'institut, j'ai atterri par une froide nuit de novembre à l'aéroport de l'université, certes modeste, mais très pratique!
Après un long voyage avec escale à Dallas, ville située à environ 1 500 km au sud, j'ai été accueilli à l'aéroport par Sebnem Ozkan, directrice adjointe du centre et hôtesse hors pair.
Ce fut un plaisir de m'entretenir avec Neil Vander Most, Kostas Kourtikakis ainsi qu'avec leurs élèves dynamiques et bien informés. Les questions ont couvert une grande variété de sujets, notamment l'histoire de l'Union européenne, mais se sont concentrées, sans surprise, sur le Brexit et sur les motivations qui ont conduit le peuple britannique à quitter une Union fructueuse de 28 pays.
Dans le cadre des célébrations de l'anniversaire de l'institut, l'ambassadeur de l'Union européenne aux États-Unis, David O'Sullivan, a prononcé un discours interpellant sur «la situation de l'Union européenne». Après le

Robert Evans avec les étudiants de l'Université d'Illinois

discours, de nombreuses questions sur l'évolution des relations entre l'Union européenne et les États-Unis ont été posées. La conférence se déroulait juste après les élections américaines de mi-mandat aux résultats en demi-teinte. Il y avait donc de nombreux parallèles à faire avec les élections européennes de mai 2019. Ces questions ont été abordées, entre autres, lors de mon interview à la radio locale, Ilinois Public Media.
Dans mon discours de samedi matin, j'ai évoqué mon avis sur la question du Brexit, à savoir que le Premier ministre de l'époque, David Cameron, s'était sévèrement mépris à la fois sur l'état d'esprit de son pays et sur sa popularité. Après huit années d'austérité, la terne campagne pour le maintien dans l'Union européenne a donné une rare occasion au peuple britannique de s'opposer à l'Union et de se plaindre de tout ce qui pouvait leur déplaire. Des rapprochements évidents ont été faits avec les critiques des Américains à l'encontre de Donald Trump, et des avertissements ont été lancés aux autres pays européens qui ne parviennent pas à répondre directement aux inquiétudes des électeurs. Qu'il s'agisse des troubles publics en France ou de la montée en puissance des partis populistes ou marginaux, l'Union européenne peut nourrir un sentiment de rejet.
Après quatre jours mouvementés, j'ai quitté l'Illinois pour être présent à Londres pour les commémorations de la Première Guerre mondiale. La guerre qui mettrait fin à toutes les guerres a fait vingt millions de morts, mais a été suivie par un autre conflit très sanglant à peine vingt ans plus tard; deux effroyables exemples de ce qui peut arriver quand l'Europe n'est pas unie. Heureusement, de nos jours, les hommes politiques libéraux et les électeurs motivés possèdent plus de bon sens que nos ancêtres, du moins je l'espère...
Je tiens à adresser mes sincères remerciements à la professeure Carla Santos et à tous les membres de l'Université de l'Illinois pour ces quelques jours passionnants et intenses, ainsi qu'à l'Association des anciens députés au Parlement européen pour l'organisation.

Robert Evans
PSE, Royaume -Uni (1994-2009)
rjeevans@globalnet.co.uk

CONFÉRENCE DE L'AAD À L'UNIVERSITÉ DE GOETTINGEN

En novembre, j'ai eu la chance et le plaisir d'être invité une nouvelle fois à l'université de Goettingen dans le cadre du programme «Le Parlement européen au campus».
Goettingen est une ville agréable où il n'y a quasiment pas de maisons dans le centre historique qui ne possèdent pas de plaque commémorant la résidence de quelque personnalité éminente de la culture européenne.
Mes rencontres avec les étudiants ont eu lieu sous l'égide du programme Erasmus Mundus dans le cadre du Master Euroculture. Les étudiants de troisième cycle participant à ce projet particulier ont la possibilité de compléter leurs cours à Goettingen avec des cours supplémentaires aux Pays-Bas, en Espagne, en Pologne, en Tchéquie, en France, en Italie et en Suède. Si l'organisation proprement dite de ce projet nécessite beaucoup de temps et d'efforts, ces cours sont indispensables pour concrétiser la réalité de l'intégration européenne. Et pas seulement européenne, puisque le cours de cette année a inclus des étudiants de Singapour, du Canada et du Brésil.
Cela fait exactement 50 ans que j'ai obtenu ma licence en allemand et français à l'université de Londres. Pendant mes études, nous avions la possibilité de passer un semestre dans une université étrangère, ce que j'ai fait à l'université libre de Berlin-Ouest. Mais, à l'époque, il était rare pour ceux qui n'étudiaient pas les langues d'aller étudier «à l'étranger». Il est encourageant de voir qu'aujourd'hui, les étudiants ont la chance de pouvoir étudier une série de matières en dehors de leur pays d'origine.
Il ne s'agit pas uniquement des étudiants de troisième cycle; dans ma région, je rencontre souvent des jeunes qui ont bénéficié d'autres programmes d'échange de l'Union pour étudier des matières plus pratiques, en particulier dans les secteurs des loisirs et de l'hébergement. Étudier en Europe n'est plus l'apanage du monde universitaire.
La conférence s'est déroulée dans une ambiance amicale, chaleureuse et détendue et s'est conclue par une soirée pizza conviviale.
S'ils apprécient la possibilité d'étudier dans le cadre d'un programme Erasmus, les étudiants de Goettingen, comme partout ailleurs dans l'Europe d'aujourd'hui, font part d'inquiétudes, plus ou moins fortes, quant à leurs chances de trouver un emploi et d'avoir un parcours professionnel qui soient à la hauteur de leurs compétences et qualifications. Il s'agit là du grand défi auquel les responsables politiques doivent faire face aujourd'hui. Nous avons alimenté le rêve, l'aspiration d'une «carrière ouverte au talent» sur l'ensemble de notre continent, mais nous devons encore créer cette réalité, et si nous ne le faisons pas, le rêve se révélera être une illusion, avec les conséquences que cela implique.

Michael Hindley avec les étudiants

Réunion informelle avec les étudiants

Michael Hindley
PSE, Royaume- Uni (1994-2009)
rjeevans@globalnet.co.uk

VISITE À L'UNIVERSITÉ DE MENDEL

Lors de mon intervention à l'Université de Mendel à Brno cette année, j'ai accepté de m'exprimer sur deux sujets qui nous obsèdent tous en ce moment: les migrations et le Brexit. Ma présentation s'est concentrée sur les migrations internationales, la crise humanitaire de notre temps. Cette situation touche le monde entier et aucun pays n'est capable d'y faire face seul. La nature pluridimensionnelle des migrations perturbe le développement durable des pays d'origine, de transit et d'accueil. Les solutions doivent donc être trouvées à l'échelle mondiale et la responsabilité doit être partagée entre tous les pays. La déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies en 2016 est l'exemple le plus évident d'entente en la matière. Son esprit et sa conception se retrouvent dans le pacte mondial non contraignant pour des migrations sûres et ordonnées. Mes observations sur ce sujet se concentrent notamment sur les différents aspects des migrations, tels que la traite des personnes, la gestion des frontières, l'intégration des étrangers le retour et la reprise en charge, les dix principes et les 23 objectifs pour des migrations ordonnées et régulières énoncés dans le pacte mondial comme points de repère pour les États membres des Nations unies dans la mise en place de leurs politiques migratoires nationales; l'adoption dudit pacte, qui se fera par consensus ou par vote, si les deux tiers des membres parviennent à un accord lors de la conférence intergouvernementale des 10 et 11 décembre à Marrakech; et la prochaine étape pour l'assemblée générale des Nations unies, qui consiste à approuver formellement le pacte mondial, au moyen d'une résolution. À savoir: l'Union et ses États membres participent aux débats sur le pacte mondial depuis ses débuts; celui-ci respecte, dans son ensemble, les objectifs européens; et il s'appuie sur le travail mené par l'Union, en collaboration avec les pays tiers et les organisations internationales.Les États membres s'inquiètent des éventuelles conséquences sur les droits nationaux souverains, sur la migration illégale, sur le droit humain à la migration. Plusieurs réponses peuvent leur être apportées: tout d'abord, le pacte n'est pas un accord international et n'a donc aucune incidence juridique sur les systèmes juridiques nationaux; Ensuite, le respect plein et entier de la souveraineté nationale constitue l'un des principes fondateurs du pacte; ce dernier n'établit pas de nouvelles catégories juridiques; enfin, il met l'accent sur le fait que «les réfugiés et les migrants jouissent des mêmes libertés fondamentales et droits de l'homme universels». Ma conclusion générale est que le pacte vise à permettre une compréhension commune par rapport au fait que les flux migratoires risquent d'augmenter et qu'ils doivent absolument être régularisés. Pour ce faire, il convient d'admettre que l'interdépendance des États membres et la coopération internationale sont des éléments aussi essentiels et fondamentaux que la souveraineté nationale et le droit national souverain des États membres d'élaborer leurs propres politiques migratoires. Je pourrais également aborder la question du populisme, qui est liée à la notion de migration, mais un questionnaire intitulé «à quel point êtes-vous populiste?» a révélé l'opinion, plutôt rassurante, de la majorité des étudiants, ce qui m'amène à mon dernier point. Nous avons traité, pendant la seconde partie de mon intervention, de l'imminence du Brexit et du paquet de deux documents approuvé par l'UE-27. Les étudiants ont rappelé que le Royaume-Uni, en plus d'être fortement engagé avec l'Union sur le plan économique, profite également «d'un mode de vie européen, porté par des valeurs européennes telles que le droit de la personne et le droit aux services sociaux». Cette vision du rôle du Royaume-Uni devrait renforcer la volonté commune de l'Union et du Royaume-Uni de préserver leur relation privilégiée, fondée sur des règles, et d'affronter comme il se doit l'avenir incertain qui nous attend.

© UN Global Compact

Mariela Baeva
ALDE, Bulgarie (2007-2009)
mariela.baeva@nanotech-oecdpartner.eu

TROIS LEÇONS À IZMIR, POUR UNE MEILLEURE EUROPE

> Trois cours à Izmir, en Turquie, pour une meilleure Europe

Par Jens-Peter Bonde, député au Parlement européen de 1979 à 2008, chef de file de plusieurs groupes eurosceptiques au sein du Parlement européen pendant 17 ans, rédacteur du site euabc.com et auteur d'environ 70 publications sur différents aspects de l'intégration européenne.

En décembre, j'ai assuré trois cours à l'université d'économie d'Izmir, en Turquie. Il s'agit d'une université privée qui accueille 10 000 étudiants. Parmi eux, certains suivent un cursus de sciences politiques en anglais; la quantité et la qualité de leurs questions démontraient leur connaissance de l'Union européenne. Un de leurs cours est assuré par un professeur allemand, Alexander Rainer Buergin, titulaire de la chaire Jean Monnet. Il enseigne là-bas avec brio depuis des années et est l'auteur d'articles scientifiques de qualité sur l'héritage de la Commission Juncker. Au cours de ma visite, j'ai fait profiter les étudiants de ma connaissance privilégiée du Parlement européen, acquise tout au long des 29 années que j'y ai passées. J'ai présenté trois exposés différents sur les institutions européennes et les défis qui les attendent. J'ai recommandé aux étudiants de continuer à se spécialiser en affaires européennes et de faire des stages au sein des institutions européennes, afin d'être prêts lorsque la Turquie et l'Union relanceront de véritables négociations d'adhésion, ce n'est pas à exclure. Ce scénario semble peu probable à l'heure actuelle pour diverses raisons.

Jens-Peter Bonde avec Prof. Dr. Alexander Bürginà à l'université d'économie d'Izmir

Je pense néanmoins que la Turquie a sa place dans l'Union, ou tout du moins dans un partenariat étroit avec elle. J'étais moi-même critique envers l'Union lorsque je siégeais au Parlement européen, mais je me suis toujours efforcé de produire des critiques constructives. J'ai raconté cette époque dans mes mémoires, en donnant plusieurs exemples de victoires démocratiques, modestes ou conséquentes, pour lesquelles mes collègues et moi-même nous sommes battus. J'ai écrit mon dernier livre avec Uffe Østergård, dont j'ai été l'étudiant. Il s'engage depuis cette époque en faveur d'une vision fédéraliste de l'Europe. Ces dernières années, il a pris conscience des difficultés bien réelles attachées à cette vision. De mon côté, je m'étais opposé à l'adhésion du Danemark à l'Union quand nous avons fait acte de candidature en 1972 et au début, je voulais que le Danemark quitte l'Union, mais j'ai compris depuis longtemps que cela aurait peu de chances de se produire.

C'est la raison pour laquelle j'ai pris part à la fondation d'un nouveau mouvement constructif pour une réforme démocratique de l'Union après notre célèbre «non» au traité de Maastricht. M. Østergård et moi avons ainsi coécrit un livre qui présente dix propositions constructives pour des évolutions démocratiques de l'Union, What's next Europe? Uffe Østergård et moi organisons également une campagne de grande ampleur pour inciter les électeurs à participer aux élections en mai. Elle s'adresse à celles et ceux qui ne votent pas actuellement. Nous nous appuyons sur le soutien de personnalités populaires, par exemple nos footballeurs vedettes, pour tenter de toucher les jeunes. Nous ne sommes en contact avec aucun responsable politique! Nous savons bien que ces derniers sont au plus bas dans les sondages de popularité, ces jours-ci. Le Parlement européen exerce aujourd'hui une plus grande influence que nos parlements nationaux sur nos lois et nos politiques publiques. Nous espérons que les électeurs européens finiront par se rendre compte de cela et par comprendre l'importance de ces élections.

Si vous souhaitez participer à ces efforts au Danemark ou organiser des initiatives dans votre propre pays, n'hésitez pas à me contacter.

Jens-Peter Bonde
IND / DEM, Danemark (1979-2008)
jp@bonde.dk

SYMPOSIUM À L'UNIVERSITÉ DE MAASTRICHT

Dans la présentation du programme, on pouvait lire: «Alors que la dépendance de l'humanité aux données ne cesse de croître, il faut s'assurer que les données sur lesquelles elle se fonde prennent en compte les valeurs inhérentes à une société juste, éthique et économiquement solide. Les données sont en soi dépourvues de toute valeur; c'est la manière dont elles sont sélectionnées et utilisées qui peut dicter comment l'apprentissage automatique et d'autres systèmes alimentés par des données fonctionnent sous l'angle économique ou éthique. Se pose alors la question suivante: comment peut-on garantir que les systèmes et dispositifs qui utilisent des données dans l'économie fondée sur des données disposent de données fiables sur le plan économique et éthique?» La conférence a commencé par professeur Guadamuz qui a démonstraté les difficultés du futur règlement de la propriété intellectuelle. Le groupe d'experts sur les questions de d'éthique s'est penché sur les conséquences futures sur les droits de l'homme d'une économie fondée sur des données. Professeur Anselm Kamperman explique l'intersection de la propriété intellectuelle et des données dans la situation économique et sociale dans le monde, les risques et avantages. La valeur économique des données offre du potentielle à tous les secteurs. Il est souhaitable de tirer parti de ce potentiel, à condition de réguler les secteurs dont l'activité repose sur une utilisation intensive de données, afin de réduire les incertitudes y afférentes. J'ai eu le plaisir de participer au dernier

L'université de Maastricht

groupe d'experts avec Guadamuz et la professeur Ana Ramalho pour débattre de questions sous différents angles. Nous sommes tous d'accord que les données sont un secteur dans lequel il faut légiférer pour exploiter les retombées positives. La législation ne permettra pas, à elle seule, d'apporter une réponse à tous les problèmes. En effet, on retrouvera le caractère subjectif inhérent à toute activité humaine dans les ensembles de données et les analyses de données réalisés par l'homme. Or, ce problème se pose de manière récurrente, sans compter que les technologies de l'intelligence artificielle amplifient ce phénomène, et si l'on tarde à rectifier le tir, il faut s'attendre conséquences pour la technologie. Aussi est-il impératif que des spécialistes s'efforcent de remédier à certains problèmes. La discussion a également porté sur la compétition qui sévit à l'échelle mondiale. En tant qu'acteur du processus législatif, j'ai souligné que si l'Union européenne était à la traîne par rapport à la Chine et aux États-Unis quant aux dépenses consacrées à la recherche et au développement, elle est un solide «exportateur de législation». L'Union a été en première ligne à se préoccuper des questions juridiques et n'a pas hésité à imposer des normes élevées aux entreprises. À titre d'exemple, le règlement général de l'Union est devenu un modèle pour les autres pays et régions du monde, ce dont se félicitent d'ailleurs également les entreprises. Bert Brookfield-Hird a indiqué que «les possibilités d'utilisation de données ne cessent de croître et sont semble-t-il infinies. La plus grande prudence est toutefois de mise pour éviter que les conséquences que nous nous devons de prendre à bras-le-corps ne contrebalancent les avantages potentiellement considérables liés à l'utilisation de ces données. Les événements interdisciplinaires, tels que le symposium «value-less data» sont essentiels pour agir dans ce sens et nous permettre de cerner les enjeux avant de légiférer».

Edit Herczog
S&D, Hongrie (2004-2014)
mrs.edit.herczog@gmail.com

CANDRIAM
INVESTORS GROUP
A NEW YORK LIFE COMPANY
Merci à Candriam d'avoir soutenu notre programme EP to Campus

SÉMINAIRE ANNUEL DE L'AAD

Les intervenants de la conférence annuelle organisée par l'AAD, le 29 novembre, se sont exprimés sur plusieurs sujets d'actualité très intéressants, qui ont des incidences importantes sur notre vie à tous. Le monde d'aujourd'hui nous prouve, une fois de plus, que nos attentes et la réalité sont deux concepts parfois incompatibles. Des décennies durant, des gens se sont battus pour bâtir une société plus juste. Récemment, le programme Erasmus+ a été sujet à débat. Il s'agit d'une chance incroyable pour les étudiants de voyager, de découvrir un nouvel environnement universitaire et de développer leurs compétences sociales dans un cadre multiculturel. Comme l'a fait remarquer l'un des intervenants lors de la conférence, l'Union représente un marché de taille pour les étudiants. En effet, plus de 9 millions d'étudiants ont bénéficié de ce programme d'échange depuis sa création en 1987. La façon dont nous voyageons s'est considérablement transformée avec le temps. Les quatre libertés garanties par l'Union européenne établissent le cadre idéal pour assurer un échange réussi au sein des frontières européennes.

L'impression générale qui se dégage de mon expérience personnelle et de celle d'anciens étudiants Erasmus est très positive. Ce n'est pas la peine de mentionner à nouveau les nombreux avantages de ce programme, mais il ne faut pourtant pas en oublier tous les aboutissements. Je souhaiterais néanmoins m'exprimer sur trois points faibles de l'expérience Erasmus. Le premier, et l'un des plus importants, a trait à la bureaucratie. Pour recevoir sa bourse, chaque étudiant doit affronter une série d'obstacles administratifs. Ce processus dépend fondamentalement des personnes que l'on rencontre au cours de celui-ci et de leur capacité ou non à répondre aux questions de façon professionnelle. À la lecture de ce texte, ces obstacles ne vous sembleront peut-être pas insurmontables, et il est vrai qu'ils ne le sont pas. Toutefois, notre société a évolué vers une situation dans laquelle nous avons parfois des difficultés à résoudre certains conflits. De plus, il a été prouvé que les étudiants ont tendance à abandonner l'idée d'obtenir une bourse si les démarches sont trop compliquées.

ERASMUS 30ème anniversaire ©Parlement européen

Le deuxième point faible lié au programme Erasmus+ découle de la barrière de la langue, à savoir que dans certaines régions où l'on parle un dialecte , non seulement les professeurs ne parlent pas la langue officielle dans leur cours, mais ils n'utilisent bien évidemment pas l'anglais non plus pour les étudiants inscrits dans un programme anglophone. Les cours donnés dans une langue étrangère que l'on ne maîtrise pas peuvent être source d'anxiété, de panique, voire de dépression. Ces problèmes graves peuvent toucher quiconque et sont difficiles à mesurer. Le dernier point faible que mentionne l'article concerne les différences qui peuvent exister entre deux facultés. Dans certains cas isolés, les étudiants doivent choisir eux-mêmes leurs cours parmi une sélection très variée. Dans d'autres, des coordinateurs doivent venir en aide aux étudiants mais ne respectent pas toujours leurs engagements, en conséquence de quoi les étudiants ne reçoivent pas tous le même traitement. En plus du stress lié à un changement important d'environnement, ils doivent également gérer l'accueil hostile de certains professeurs ou de la faculté en général. Cette défaillance du programme rejoint le premier point faible mentionné dans cet article, et nous pourrions en signaler bien d'autres.

Finalement, il faut donc s'armer d'un grand courage, de patience et garder un esprit ouvert et désireux d'acquérir une expérience à la fois incroyable et difficile. Une fois bien préparés, les jeunes voudront tous partir en Erasmus!

Georgiana Cretu
Étudiante, Master en études européennes à l'Université catholique de Louvain
georgia.cretu@gmail.com

DEVENIR PLUS POPULAIRE QUE LES POPULISTES

...telle est la mission des institutions pour ces prochaines décennies. Mais comment une entreprise politique en construction pourrait, dans l'esprit des citoyens, devenir plus populaire que les partis dit populistes qui promettent monts et merveilles à leurs électeurs ? De nombreuses hypothèses ont été avancées lors du séminaire de l'AAD, mais voici un aperçu de ce qui pourrait figurer dans un plaidoyer de la jeunesse en faveur de l'intégration européenne: redonner une ligne claire au futur de l'Union européenne.

Depuis la fin de la guerre froide, nous, jeunes, ne semblons plus en état de rêver. Les gouvernements semblent s'enchaîner sans réel changement palpable. L'UE doit être capable de proposer une vision à long terme stimulante, claire et innovante, un véritable projet européen et non plus ce simulacre de projet qui se résumerait à des politiques a minima ou à une addition des intérêts nationaux. Pour ce faire, l'idée d'un Manifeste pour une Europe du XXIe siècle, corédigé par toutes les familles politiques pro-européennes, qui serait défendu lors des élections contre les formations dites populistes, en serait une excellente fondation, à condition que ce Manifeste prenne en compte les nouvelles inspirations des Européens.

Devenir une puissance mondiale pour maîtriser la mondialisation, c'est indéniable. Les États-nations européens ne pèsent plus individuellement sur la scène mondiale. La seule solution pour ne pas subir la mondialisation, mais bien la maîtriser, c'est l'UE. Pour peser, l'Union doit pouvoir disposer d'un réel budget, et mener une véritable politique industrielle pour protéger et faire émerger des géants industriels européens capables de faire face à la concurrence internationale. Ces entreprises ne devront notamment pas se laisser distancer dans le domaine des nouvelles technologies (intelligence artificielle, blockchain, robotique, ...). Cette politique doit faire la transition entre le vieux monde du XXe siècle et l'avenir.

Les perdants de la mondialisation doivent absolument être reconsidérés et ne plus se sentir marginalisés.

L'UE devra aussi être très active en matière environnementale car elle est l'échelon le plus efficient pour agir. De plus, c'est l'une des préoccupations actuelles les plus importantes pour les citoyens européens. C'est également le défi du siècle que nous nous devons de ne pas perdre !

En conclusion, c'est justement parce que l'UE est en construction qu'elle peut plus facilement que les États incorporer des éléments innovants dans sa politique. Mais pour ce faire, il faudra faire preuve de pédagogie et inclure la population dans la réalisation de ce possible Manifeste, pour que celle-ci se sente concernée et plus proche des institutions européennes. Cette rédaction dépendra d'une volonté et d'un courage politique forts. Les mauvaises langues diront que c'est ce qui fait souvent défaut pour mener des politiques innovantes, notamment à cause de la paralysie occasionnée par les divers calendriers électoraux. Les pères fondateurs ont eu l'audace de penser et de réaliser des politiques communes sans avoir peur de leur électorat. Et si l'esprit européen, c'était ça ? Le courage d'agir sur du long terme sans être pétrifié par les répercussions électorales. À l'heure du choix entre deux modèles de civilisations en Europe, les hommes et les femmes politiques qui se revendiquent en faveur de l'intégration européenne seraient bien avisés d'approfondir cette idée pour refonder efficacement le Destin européen.

Antoine Granier
Etudiant, Master en études européennes à l'Université Catholique de Louvain

Un moment du séminaire annuel de l'AAD le 29 novembre au Parlement européen

COOPÉRATION AVEC L'IUE

LES LYCÉENS DÉBATTENT L'ACTUALITÉ

Niccolò Rinaldi et des lycéens à la réunion à la Villa Salviati à Florence

La coopération avec l'Institut universitaire européen (IUE), en particulier avec les Archives historiques de l'Union européenne (AHUE), a été lancée aux mois de janvier et de février avec le programme éducatif annuel pour les étudiants. Nos membres continuent de contribuer au succès de cette collaboration, grâce à leur expérience et à leurs connaissances approfondies.
Cette année, le programme élaboré par les AHUE à destination des établissements d'enseignement secondaire est centré sur les élections européennes de 2019 et s'intitule «Vers une démocratie active». Les trois principaux thèmes abordés sont la citoyenneté européenne et l'école, le changement climatique, l'environnement et l'énergie et enfin la réforme institutionnelle de l'Union. Ces enjeux d'actualité ont été abordés au cours de nombreuses réunions organisées dans la prestigieuse Villa Salviati de Florence. Les étudiants des établissements d'enseignement secondaire ont très bien accueilli ces sujets et ont manifesté un grand intérêt. Les intervenants de l'AAD, Monica Baldi, Luciana Castellina, Vitaliano Gemelli, Niccolò Rinaldi, Oreste Rossi, Gisela Kallenbach, Jean-Paul Denanot et Cristiana Muscardini, ont quant à eux été impressionnés par les connaissances et la curiosité des jeunes étudiants.
Le 7 mars, l'IUE et la villa Finaly ont organisé un événement consacré aux femmes. Monica Baldi et Luciana Castellina, membres de l'AAD, ont prononcé des discours lors de cette conférence, qui s'est tenue peu avant la Journée internationale des femmes. Les tables rondes ont examiné les actions menées au sein des institutions européennes en faveur de la place des femmes dans la démocratie et ont également évoqué les futures élections ainsi que le rôle des femmes dans la campagne de 2019. L'AAD assistera plus tard dans l'année à la neuvième édition de la conférence sur l'état de l'Union. Des dirigeants de haut rang et des intellectuels se réuniront à Florence du 2 au 4 mai 2019. Le thème central sera la démocratie du XXIe siècle en Europe et les discussions porteront sur le bon fonctionnement de la démocratie au sein de l'Union européenne et sur la capacité à répondre aux besoins des générations futures. Il sera notamment question des sujets suivants: «Transitions démocratiques en Europe», «Cybersécurité», «Démocratie inclusive et mobilisation des migrants dans le processus politique» ainsi que «Confiance et marché unique».

Jean-Paul Denanot

https://stateoftheunion.eui.eu/

CRITIQUE DU LIVRE

"Talking to North Korea: Ending the Nuclear Standoff" par Glyn Ford, publié par Pluto Press, 2018. 15,50 EUR ".

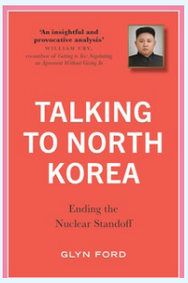

Il s'agit d'un ouvrage sérieux et bien documenté. Glyn Ford, ancien chef de file des députés travaillistes britanniques au PE, a mis à profit son expérience de plus de cinquante visites en Corée du Nord dans une mise à jour de son livre de 2008 intitulé «North Korea on the Brink: Struggle for Survival».
La première partie a trait aux fondements historiques de la Corée du Nord. La deuxième porte sur la continuité et le changement, et la troisième, l'étape diplomatique, vise à montrer, après une étude approfondie sur le passé et le présent du pays, une voie à suivre en se concentrant sur ce qui pourrait résoudre la crise dans la péninsule sans aller jusqu'à la guerre. Glyn Ford décrit la Corée du Nord comme «un pays pauvre et accablé, dirigé par un régime pénible qui a mal servi son peuple». D'après lui, les dirigeants du pays estiment que si l'hostilité américaine perdure, un parapluie nucléaire indépendant et une croissance économique seront nécessaires à la survie du régime. En dressant un bilan du long règne de la famille Kim depuis le mouvement des non-alignés de la «troisième voie» des années 1970 jusqu'au déclin industriel et à la famine des années 1980, Glyn Ford révèle qu'en 1997 le pays a reçu une aide alimentaire contenant de la viande susceptible d'avoir été infectée par la maladie de la vache folle. La première visite officielle du Parlement européen a eu lieu en décembre 1998. Les députés ont été bouleversés par les conditions trouvées sur place. L'aide humanitaire et médicale de la Commission européenne a été envoyée à la suite de cette visite. Glyn Ford décrit un Kim Jong Un plus ouvert après la mort de Kim Jong Il, sous le règne duquel l'économie s'est effondrée. Kim Jong Un commence à développer à la fois l'économie et la force de dissuasion nucléaire en relançant son parti politique et en donnant une orientation plus favorable au marché. Glyn Ford affirme que Pyongyang a désormais une vision léniniste du marché, lequel souffre d'un manque de réglementation qui fait obstacle aux investissements étrangers. Il affirme que le consumérisme s'est installé en Corée du Nord pour durer, bien que les inégalités s'accentuent. La Chine y réalise par ailleurs d'importants investissements. Le charbon demeure la principale source d'énergie, mais le pays se tourne progressivement vers les énergies renouvelables. La production alimentaire reste un problème et la vie quotidienne est toujours l'objet de contrôles rigoureux. Bien que le taux d'alphabétisation soit élevé et que le pays possède la cinquième armée au monde, la Corée du Nord est en proie à une pénurie de médicaments et demeure «fermée, isolée et rigoureusement contrôlée». La troisième partie contient un chapitre détaillé sur le facteur nucléaire. Pour Glyn Ford, c'est l'incompétence des États-Unis qui a permis à la Corée du Nord de devenir la neuvième puissance nucléaire mondiale, avec l'aide de l'Union soviétique et de la Chine en matière de technologie des missiles. Dans la conclusion, Glyn Ford observe qu'à la suite du sommet de Singapour, les États-Unis se sont engagés à fournir des garanties de sécurité à la Corée du Nord, en échange de progrès vers une dénucléarisation complète. L'auteur fait remarquer avec ironie que «Washington craint aussi que le Nord ne devienne le Walmart des proliférateurs» et examine attentivement les relations entre Pyongyang, Washington et la Chine. Il estime qu'une autre guerre dans la péninsule est possible, mais il est convaincu de la nécessité d'un processus de paix qui, admet-il, pourrait prendre une décennie, voire davantage, avant d'aboutir. Ce livre se lit facilement, il est instructif, complet et réfléchi.

Anita Pollack
PSE, Royaume- Uni (1989-1999)
Anita_Pollack@btopenworld.com

DÉPÊCHES

ACTIVITÉS

3 avril 2019

TABLE RONDE HISTORIQUE DU PE/AAD/IEU SUR «40 ANS D'ÉLECTIONS DIRECTES AU PARLEMENT EUROPÉEN».
De 14h45 à 17h15. Parlement européen à Bruxelles.

3 avril 2019

SERVICE COMMÉMORATIF ANNUEL
Les membres et anciens MdPE commémoreront leurs collègues qui sont décédés en 2018-2019.
De 17h45 à 18h15. Espace Yehudi Menuhin Parlement européen à Bruxelles.

3 avril 2019

COCKTAIL ET DÎNER DÉBAT
À 18h30 au Restaurant des membres du Parlement européen à Bruxelles.
Orateur d'honneur: Renaud Dehousse, président de l'Institut universitaire européen.

4 avril 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DÉJEUNER ANNUEL
À 10h00, suivi du déjeuner annuel à 13h00.

3-4 juin 2019

VISITE EN ROUMANIE
Plus d'informations vous seront envoyées par email.

ARCHIVES DES MEMBRES ET ANCIENS MEMBRES

Les Archives Historiques du Parlement Européen sont disponibles pour recevoir et traiter les documents d'anciens et d'actuels membres du Parlement Européen.
Une fois déposés, les documents seront traités conformément à la décision du Bureau du PE du 10 mars 2014. Il peut s'agir de leur indexation, de leur numérisation et/ou de leur conversion en documents PDF/A, ainsi que de leur mise à la disposition du public, sauf s'ils sont confidentiels, conformément aux dispositions légales applicables.

Si vous avez déjà déposé l'un de vos documents ou papiers, par exemple auprès de vos archives locales ou régionales, de votre université ou de toute autre institution, les Archives historiques du Parlement vous demandent de nous communiquer les coordonnées de l'endroit où ils sont déposés et une brève description du contenu des documents, afin d'informer les universitaires, les chercheurs et les membres du public qui souhaiteraient les consulter.
Pour obtenir un formulaire de demande de dépôt de documents, veuillez vous adresser aux Archives historiques du Parlement (voir ci-dessous) ou au secrétariat de la AAD.

Sandrine BONNET
Archives historiques - Direction de la bibliothèque
Parlement européen
Tél : +352 4300 23273
Mail : EPRS-Archives-MEP@ep.europa.eu

NOUVELLES PUBLICATIONS

'Mein Leben als Frau in der Politik' (Ma vie de femme en politique) par Astrid Lulling, auto-publié, 320 pages, €19.50, en allemand seulement.
Disponible à travers www.editions-schortgen.lu

Astrid Lulling, née dans une famille d'ouvrier sidérurgiste à Schifflange, est une légende vivante.
A partir de 1949, en tant que jeune femme travaillant pour un syndicat d'ouvriers, elle a été témoin de la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. En tant que parlementaire socialiste après 1965, elle s'est battue pour l'égalité des hommes et des femmes au Parlement européen et à la Chambre.
En 1970, elle a été élue première femme bourgmestre dans sa commune natale au Luxembourg. Astrid Lulling a été la figure de proue du Parti social- démocrate jusqu'en 1982, avant que Pierre Werner ne l'emporte pour le Parti chrétien-social en 1984, parce que son parti avait été dissout en 1982.
Elle était aimée, détestée et a connu des hauts et des bas au cours de sa carrière politique. Malgré les hostilités, elle était l'une des personnalités politiques les plus populaires. En 2014, elle n'a plus été retenue comme candidate pour les élections du P.E.
Le bar du Parlement européen à Bruxelles porte son nom:«Astrid Lulling Lounge». Dans ce livre, elle a écrit ses souvenirs ... avec un scintillement dans les yeux.

NOUVEAUX MEMBRES

Stavros ARNAOUTAKIS
(Grèce 2004-2009, S&D)

Stavros Arnaotakis a été membre du Parlement européen de 2004 à 2009. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la Commission du développement régional, Commission de la pêche, Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Roumanie et la Délégation pour les relations avec la République populaire de Chine.

Sandrine BELIER
(France 2004-2009, Verts/ALE)

Sandrine Bélier a été membre du Parlement européen de 2009 à 2014. Tout au long de son mandat au Parlement, elle a été membre de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et la Délégation pour les relations avec le Japon.

NOUVEAUX MEMBRES

Colm BURKE
(Irelande 2007-2009, PPE-DE)

Colm Burke a été membre du Parlement européen de 2007 à 2009. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la commission des affaires étrangères et la Délégation pour les relations avec les États-Unis.

Yves BUTEL
(France 1999-2004, DDE)

Yves Butel a été membre du Parlement européen de 1999 à 2004. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe, Commission de l'industrie, du commerce extérieur, de la recherche et de l'énergie et la Délégation aux commissions parlementaires de coopération UE-Ukraine et UE-Moldavie et délégation pour les relations avec la Biélorussie.

Mario Walter MAURO
(Italie 2009-2013, PPE-DE)

Mario Walter Mauro a été membre du Parlement européen de 1999 à 2013. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été Vice-Président du Parlement et du Bureau du Parlement européen. Il a aussi été Vice-président des Membres du Parlement européen à l'Assemblée Parlementaire paritaire de l'accord conclu entre les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne (ACP-UE) et la Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports et Membre de la Délégation pour les relations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, Commission des budgets, Délégation pour les relations avec le Canada, Délégation à l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne, Délégation à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, Commission des affaires étrangères, Délégation pour les relations avec les États-Unis et la Commission spéciale sur les défis politiques et les ressources budgétaires pour une Union européenne durable après 2013.

Andrea MÖLZER
(Autriche 2009-2014, NI)

Andreas Mölzer a été membre du Parlement européen de 2004 à 2014. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la Commission des affaires constitutionnelles, Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Turquie, Commission des affaires étrangères et la Délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Ukraine.

#EURO20

Le 1er janvier 1999 marque un moment historique. Ce jour-là, 11 pays de l'UE ont lancé une monnaie commune: l'euro. La nouvelle monnaie a été introduite avec une politique monétaire partagée. Cette journée marque non seulement la fin d'un long et ambitieux voyage visant à assurer la stabilité en Europe, mais également le début d'une histoire à succès. Pour commémorer cet événement marquant, le Parlement européen a organisé une cérémonie inaugurée par Antonio Tajani. Lors de son discours, le président Tajani a souligné que 75% des citoyens approuvent l'euro, la plus haute cote de popularité jamais enregistrée. Il a souligné que cela simplifiait la vie de nombreuses manières et assurait la protection pendant la crise financière. José-Mariá Gil-Robles et Enrique Barón Crespo, anciens présidents du PE et de l'AAD, ainsi que Christa Randzio Plath, membre de l'AAD étaient présents.

IN MEMORIAM

† 20 juin 2018
Artur DA CUNHA OLIVEIRA
PSE (1989-1994)

Il a été député portugais du Parlement européen de 1989 à 1994. M. Da Cunha Oliveira était membre du Groupe parlementaire du Parti socialiste européen.

Au niveau national, il a représenté Partido Socialista.

† 31 décembre 2018
Mark KILLILEA
EDA (1987-1999)

M. Killilea à été député irlandais du Perlement européen de1987 à 1999. Il était membre du groupe de l'Alliance Démocratique Européen jusqu'en 1995 et membre du Groupe de l'Union pour l'Europe jusqu'en 1999.

Au niveau national, il a représenté Finnal Fáil Party.